



Monde
Clinton cherche
réconfort dans
l'Amérique
profonde
page C1



Sortir
Des bastions
de la chanson
page D3

Cyberpresse

Pour mieux gérer
ses programmes
page B10

Bilan des pannes

(Abonnés sans électricité à 7h hier)

■ Rive-Sud / Montérégie 50 114

Total 50 114

pages A10 à A12

Des travaux de 815 millions

Soustraite à l'examen du BAPE, Hydro mettra trois ans à renforcer son réseau

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Il faudra trois ans à Hydro-Québec pour terminer les importants travaux qui mettront les résidants de Montréal et de la Montérégie à l'abri d'une réédition du sinistre des derniers jours. Au surplus, pour obtenir les 300 kilomètres de lignes supplémentaires pour l'hiver 2000-2001, le gouvernement Bouchard permettra à Hydro-Québec de court-circuiter toutes les règles habituelles d'audiences publiques d'examen environnemental.

Au terme de la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres hier, le président d'Hydro-Québec, André Caillé, a reconnu que les travaux « urgents » nécessaires à la réalisation de trois boucles dans le réseau de transport d'Hydro prendraient trois ans. Il y a une semaine, M. Caillé avait soutenu qu'il visait à ce que tout soit terminé en un an seulement, ne pouvant, disait-il, « se résigner » à vivre un autre hiver avec la menace d'une reprise des pannes de janvier.

En une semaine, les coûts estimés des travaux de « bouclage » sont aussi passés de 650 à 815 millions. « Ce n'est pas une question de coûts. C'est ce qu'il est possible de faire », a dit le premier ministre Bouchard, expliquant l'étalement des travaux sur trois ans. Dès le début, les ingénieurs d'Hydro avaient prévenu qu'il leur paraissait impossible de terminer ces 300 kilomètres de lignes à haute tension pour l'hiver prochain, a

Voir **DES TRAVAUX** en A2

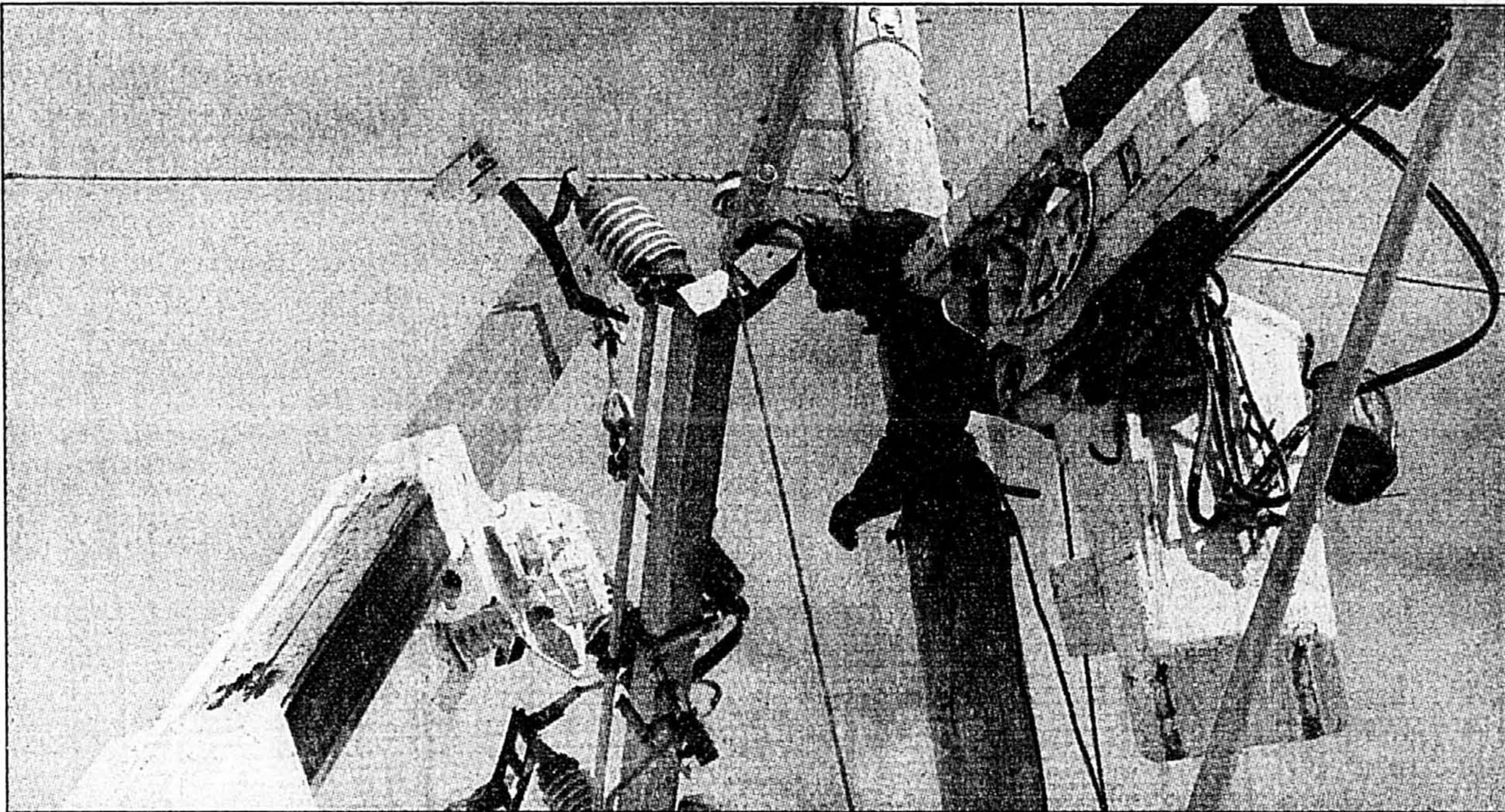


PHOTO ARMAND TROTIER La Presse

Les travaux de rebranchement avancent rapidement dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu. À preuve, ce monteur de lignes, René Pilote, photographié hier en train de changer un rupteur pour rétablir l'attache entre les postes L'Acadie et Richelieu. Voir texte en page A11.

Roger Nicolet présidera l'enquête sur la catastrophique crise du verglas

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard a de nouveau recours à Roger Nicolet pour diriger une commission d'enquête « scientifique et technique ». L'ingénieur, qui a fait un travail similaire à la suite des inondations de juillet 1996 au Saguenay, aura pour mission de trouver ce qui a permis à une tempête de pluie verglaçante de se transformer en catastrophe.

Aidé par cinq experts qui seront nommés la semaine prochaine, M. Nicolet aura aussi le mandat d'évaluer les décisions prises par Hydro-Québec et par la Sécurité civile en réponse à

la panne qui laisse encore dans le noir depuis trois semaines plus de 100 000 personnes en Montérégie.

La commission aura jusqu'à la fin du mois de novembre prochain pour soumettre son rapport et déjà hier, le premier ministre Bouchard soulignait que l'ingénieur pourrait évaluer si ce délai lui était suffisant. Le nom de Roger Nicolet circulait depuis plusieurs jours mais cette semaine encore, cet ancien candidat péquiste — qui a mordu la poussière lors d'une élection partielle dans Shefford — niait avoir été pressenti par Québec.

À la sortie de la réunion du Conseil des ministres hier, le premier ministre Bouchard a pré-

cisé que la commission évaluera « le comportement de la Sécurité civile, de l'ensemble du gouvernement et de tous les intervenants quels qu'ils soient durant ce sinistre. Comment on a géré cette crise ? » a-t-il résumé hier.

Pour le chef de l'opposition libérale, Daniel Johnson, la commission annoncée par M. Bouchard « déçoit et inquiète ». « On fait une gibelotte avec cette commission qui analysera à la fois les faiblesses de la Sécurité civile, les phénomènes météorologiques et la sécurisation du réseau d'Hydro », a-t-il soutenu. Pour lui, Québec veut avant tout « noyer les problèmes

Voir **ROGER** en A2



Roger Nicolet

Ménard vole au secours de la juge Monique Dubreuil

Le ministre portera néanmoins le jugement en appel

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le ministre de la Justice, Serge Ménard, se porte à la défense de la juge Monique Dubreuil, entraînée dans la tourmente par un jugement controversé. Ce jugement est une erreur qui ne doit pas porter atteinte à la carrière de la juge, plaide-t-il, puisque ses propos ont été mal interprétés.

Pour le procureur général, qui connaît bien la juge Dubreuil, une ancienne collègue avocate, le passage du jugement qui a soulevé l'ire des groupes de femmes et des représentants de la communauté haïtienne a été mal saisi : Mme Dubreuil n'y faisait, selon lui, aucune référence à la race des accusés.

« Je suis sûr que l'interprétation qui est donnée aux paroles de la juge Dubreuil, elle ne leur donnerait pas elle-même cette interprétation. Je l'ai connue comme avo-



Le ministre de la Justice, Serge Ménard.

cate et je sais qu'elle n'a pas ce genre de préjugé », dit-il. « Le contexte culturel, c'était plus le genre de garçon que c'était. Populaire, surtout dans les discothèques, pensant que toutes les filles le désiraient. Ce genre de personne existe partout, dans toutes les races et dans les deux langues. »

Contrairement à ce qu'ont affirmé certains experts dans les derniers jours, le ministre de la Justice affirme également que les juges doivent tenir compte de la culture des accusés dans le jugement qu'ils portent sur une cause. « Les juges doivent tenir compte des circonstances culturelles. Nous les incitons même à le faire », dit-il.

Mais le jugement de Monique Dubreuil sera tout de même porté en appel, a indiqué M. Ménard, qui laisse clairement entendre

Voir **MÉNARD** en A2

■ Autres textes en page A4

MARTIN PELCHAT

La super société de transport en commun qui résulterait de la fusion des trois sociétés actuelles pourrait prendre à sa charge, sans coûts supplémentaires, les activités assumées actuellement par l'Agence métropolitaine de transport (AMT), ce qui permettrait une économie annuelle de trois millions.

Selon l'étude réalisée par les directeurs des trois sociétés de transport pour le compte du ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, dont *La Presse* a obtenu copie, l'abolition de l'AMT — et le transfert de ses responsabilités à la nouvelle société — permettrait d'économiser les « coûts attribuables à sa structure administrative », soit 3,1 millions annuellement.

En dévoilant en octobre dernier son projet de fusion des sociétés de transport, le ministre n'a pas caché

qu'il remettrait en même temps en question l'AMT, créée par le gouvernement à la fin de 1995. Québec n'a cependant pas fait son lit quant au sort de l'agence, insistait M. Perreault cette semaine.

Le comité des trois directeurs, qui a remis son rapport en décembre dernier, affirme pour sa part que « la nouvelle entité » résultant de la fusion « pourrait prendre en charge la gestion des trains de banlieue de même que l'ensemble des activités régionales assumées actuellement par l'AMT ».

Dotée d'un budget d'exploitation de 174 millions, l'AMT tire la majorité (84 millions) de ses revenus des droits d'immatriculation de 30 \$ sur son territoire et d'une taxe de 1,5 cent sur le litre d'essence.

Elle a pour mission de favoriser

Voir **L'ABOLITION** en A2

■ Autres textes en page A14

702

JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces
- index C6
- immobilier C6, C7
- marchandises C7
- emplois C7, D12
- automobile D12, D13, D15

- affaires E3
Arts et spectacles
D6 à D10
- horaire spectacles D10
- horaire télévision D9
- télévision D6

Bandes dessinées C7
Bridge D13
Décès D14, D15
Économie E1 à E10
Éditorial B2
Êtes-vous observateur C6

Feuilleton D13
Foglia Pierre A5
Horoscope D12
Le monde C1, C2, C3, C4
Loteries A2, A15
Mots croisés D12, S10

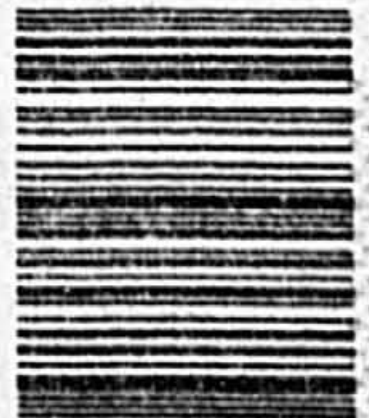
Mot mystère D13
Opinions B3
Politique B1, B4 à B7
Tabloid Sports
- Réjean Tremblay S5

ÉDITORIAL

Le prix
du scandale
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Passages
nuageux
Max. -1, min. -9
Cahier Sports,
page 16



Suites de la une

Des travaux de 815 millions

DES TRAVAUX / Suite de la page A1

insisté M. Bouchard. Dès l'hiver prochain, selon M. Caillé, les installations qui seront prêtes à temps permettront à Hydro de jongler avec 5000 mégawatts de puissance qu'on pourra aiguiller de nouveau selon les besoins. Il s'agit du tiers, grosso modo, de la demande de Montréal en période de pointe. Si une nouvelle catastrophe survenait l'hiver prochain, cette marge de manoeuvre ferait toute la différence en Montérégie. On pourrait par exemple approvisionner partiellement Saint-Césaire, ce qui permettrait de fournir au moins les clients résidentiels, éliminant du même coup tout le problème d'hébergement d'urgence qui a causé des cauchemars à Québec dans les dernières semaines. Même si on voulait tout faire tout de suite, des pièces manqueraient. L'équipement nécessaire aux installations définitives à Saint-Césaire ne pourrait être prêt avant

deux ans... si on le commande immédiatement, a expliqué M. Caillé.

La proposition faite la semaine dernière par Hydro, et sanctionnée hier par trois décrets gouvernementaux, prévoit, rappelons-le, la formation de trois « boucles » en Montérégie, à Montréal et dans l'Outaouais. Ces nouvelles lignes assureront que les principaux postes qui sont tombés en panne en janvier pourront compter à l'avenir sur une source alternative d'approvisionnement. Dès le 1er février, Hydro-Québec reprendra les travaux sur les trois chantiers. On reliera ainsi Saint-Césaire à Des Cantons (Sherbrooke) pour l'hiver prochain. On reliera les postes Aqueduc et Atwater dans l'île de Montréal pour offrir une source alternative d'approvisionnement à la métropole, à 100 mégawatts pour l'hiver prochain, à 1000 l'hiver suivant.

En Outaouais, on met en place pour l'hiver prochain une interconnexion temporaire de 25 kilomètres. L'année suivante, on

compte terminer une ligne de 1000 mégawatts pour relier Saint-Jovite à Hull et, par conséquent avoir une solution de rechange pour brancher l'Outaouais si la ligne Chénier-Hull retombe en panne.

Environnement

Mais ce feu vert à la société d'État forcera la mise en veilleuse de contrôles environnementaux. Pour aucun de ces chantiers on ne passera par le processus normal du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, un mécanisme qui prend 15 mois en moyenne.

« On serait incapable de rencontrer les échanciers », indique Paul Bégin, ministre de l'Environnement. L'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement prévoit qu'en cas de catastrophe « réelle et appréhendée, le gouvernement peut fixer des conditions quand il décide de ne pas utiliser la procédure usuelle. On permet de procéder quand même à de l'information ».

Pour tout ce qui doit être prêt l'hiver pro-

chain, le gouvernement Bouchard a carrément donné son feu vert hier. La seule contrainte sera pour Hydro-Québec de déposer ses études d'impact environnemental. Pour les travaux prévus pour l'hiver 1999-2000, on formera deux comités qui, pendant un mois, entendront Hydro présenter publiquement son projet. Par la suite, pendant deux mois, les comités entendront les citoyens touchés par ces projets. Les 15 mois habituels seront donc comprimés en trois. Le président du BAPE, André Harvey, s'occupera des projets dans l'île de Montréal et dans l'Outaouais; l'autre comité sera présidé par Jean-Claude Blanchette, vice-président de la Régie des marchés agricoles. Il a aussi été l'un des dirigeants de l'UPA par le passé.

Le ministre de l'Agriculture, Guy Julien, a souligné hier que les travaux d'Hydro-Québec seraient balisés par l'entente conclue entre la société et l'Union des producteurs agricoles il y a une dizaine d'années et qui prévoit des mécanismes de consultation pour minimiser l'impact des tracés sur les fermes.

Roger Nicolet présidera l'enquête sur la catastrophique crise du verglas

ROGER / Suite de la page A1

rencontrés par la Sécurité civile », a lancé le chef libéral. Selon lui, Québec aurait dû mandater une commission parlementaire pour faire une étude distincte sur le rôle de la Sécurité civile durant la crise.

La lecture du décret adopté hier révèle que M. Nicolet ne peut se pencher que sur les événements survenus entre le 5 et le 9 janvier, alors que bien des récriminations à l'endroit de la Sécurité civile soient apparues plus tard.

La commission aura aussi le mandat de suggérer des plans d'urgence plus efficaces que ceux mis en place en janvier. Elle pourra faire des recommandations pour les mesures d'urgence fédérales. Le groupe pourra prévoir des ententes de réciprocité avec les voisins du Québec. La commission devra analyser d'un angle météorologique la tempête de pluie verglaçante et vérifier si elle pouvait être prévue, si on pouvait en prévoir la fréquence.

Le groupe devra aussi « analyser les critères de conception et de fiabilité des divers équipements et installations » d'Hydro-Qué-

bec. On comparera les normes québécoises avec celles des autres services publics en Amérique du Nord. On devra se pencher aussi sur les méthodes et les coûts de déglacage et examiner l'utilité de l'enfouissement des lignes.

La commission pourra recevoir des mémoires et tenir des séances publiques pour entendre tous ceux qui ont touché à la gestion de la crise. Le groupe pourra aussi recourir à tous les experts jugés utiles à la réalisation de ses travaux.

À l'interne, au gouvernement, on souligne que la Sécurité civile a toujours eu un man-

dat de « coordination » dans ces crises. Elle n'avait jamais eu à assurer l'application de plans d'urgence, normalement du ressort des municipalités. Or, seulement une centaine de municipalités ont des plans d'urgence à jour, a-t-on appris à la suite de la crise. Les liens d'autorité entre les corps policiers n'étaient pas clairs non plus. Il a fallu que Lucien Bouchard réunisse Guy Coulombe de la SQ, Jacques Duchesneau de la CUM et les dirigeants des policiers municipaux et de l'armée, le samedi 10 janvier. M. Bouchard a dû frapper sur la table pour établir que le leadership dans ces opérations devait venir de la Sûreté du Québec.

Ménard vole au secours de la juge Monique Dubreuil

MÉNARD / Suite de la page A1

qu'elle a fait une erreur. Mais ce faux pas, croit-il, ne doit pas nuire à la carrière future de Mme Dubreuil. « Les hommes et les femmes qui rendent la justice peuvent faire des erreurs. Et on ne peut pas juger la carrière de

quelqu'un sur une erreur. »

C'est que le ministre ne juge pas nécessairement négativement la peine avec sursis imposée par la juge aux deux accusés. « On ne doit pas discréditer la sentence avec sursis. C'est une bonne manière de lutter contre la criminalité, mieux que la prison pour des

gens qui en sont à leurs premiers pas dans la criminalité. Le législateur n'a éliminé aucun cas d'agression sexuelle dans l'application. Mais il est vrai que certaines agressions sexuelles, pour des motifs de dénonciation et de dissuasion générale, devraient être punies par la prison », explique le ministre.

M. Ménard s'offusque d'ailleurs du traitement médiatique qui entoure cette affaire. « D'abord, on ne peut juger l'ensemble de la magistrature sur un jugement. Et ensuite, on ne doit pas décourager les victimes d'agression sexuelle de porter plainte parce qu'un jugement — sur des milliers — sort de ce qui est normal », conclut-il.

L'abolition de l'AMT ferait économiser 3 millions par année

L'ABOLITION / Suite de la page A1

l'intégration entre les modes de transport et de soutenir et développer le transport collectif. L'agence s'apprête notamment à instaurer, en juillet, l'intégration tarifaire qui permettra aux résidents des banlieues éloignées d'avoir accès, grâce à une carte métropolitaine, aux réseaux de la STCUM, de la STRSM et de la STL.

Le rapport du comité précise par ailleurs

que la mise en commun des trois sociétés impliquera des coûts, non récurrents cependant, d'environ cinq millions. Ils sont attribués aux indemnités de départ qui pourraient être versées à certains employés, à l'intégration des systèmes informatiques, « de même que la législation appliquée aux conventions collectives ».

D'autre part, les directeurs évaluent que le gouvernement devra trouver 40 millions d'argent neuf par année pour constituer un fonds de 1,5 milliard que le ministre Per-

reault voudrait vouer aux projets de développement comme l'expansion du métro à Laval ou l'ajout d'un lien rapide entre la Rive-Sud et Montréal, qui sont encore dans les cartons de l'AMT.

Présentement, le ministère des Transports verse 60 millions par année à ces fins, mais les directeurs estiment les besoins de financement de ce fonds à 100 millions annuellement.

Parmi les projets majeurs que ce fonds pourrait financer, on évalue de 366 à 414

millions les coûts de prolongement du métro vers l'île Jésus, selon qu'il passe par l'est ou l'ouest. Un « système léger sur rails » sur l'estacade du pont Champlain coûterait 414 millions.

On estime par ailleurs qu'un train entre l'aéroport de Dorval et le centre-ville de Montréal coûterait 50 millions. Enfin, le document évoque des projets de 50 millions et 113 millions respectivement pour des tramways sur l'avenue du Parc et le boulevard Henri-Bourassa, à Montréal.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détailants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTÉRIES

La quotidienne
à trois chiffres : 9-8-8
à quatre chiffres : 1-3-7-9
6/49: 1-2-30-31-34-49 Compl.40
avec extra: 305624
Qc.49: 12-26-28-30-33-34 Compl.19

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
■ à Montréal: Université McGill (Génie), McConnell Engineering Building, 3480, rue University, de 10 h à 17 h 30. Objectif: 200 donneurs;
■ à Montréal: Salon international de l'auto de Montréal, Stade olympique, niveau 100, 4141, avenue Pierre-de-Coubertin, de 10 h à 20 h. Objectif: 700 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Que la fête commence

■ La traditionnelle Fête des neiges animera le parc des Îles de Montréal à compter de demain et jusqu'au 15 février sous le thème «petits et grands s'amusez autant». Pendant 16 jours, les visiteurs auront accès au château et à l'arche de la mascotte Boule de Neige. L'équipe de Géo-Plein-Air a préparé un petit guide que nous vous invitons à lire, demain, dans le «Week-end sportif» du cahier Sports.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Ottawa songe à hausser les taxes sur le tabac. Êtes-vous d'accord?

Le verglas ayant porté un dur coup aux finances publiques québécoises, le gouvernement Bouchard a-t-il raison de maintenir son objectif de ramener le déficit à zéro en l'an 2000?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 32 %
Non: 68 %

La
Saint-Valentin

Publiez votre message d'amour
le 14 février dans la rubrique St-Valentin des petites annonces de La Presse

2,39 \$
la ligne
(minimum de 5 lignes)

285-7111
Sans frais : 1 800 361-5013

GRATUIT
Commandez avant 12h le mercredi 11 février 1998 et votre message d'amour sera aussi publié gratuitement dans le spécial «La St-Valentin» du jeudi 12 février dans La Presse.

La Presse

Le mot du jour sécuriser

■ Peut-on dire qu'Hydro-Québec va *sécuriser* son réseau ? Ce verbe signifie d'abord « rassurer, mettre en confiance ». Certains dictionnaires lui donnent aussi le sens de « rendre plus

sûr, fiabiliser ». Ce sens est voisin de celui du verbe anglais *to secure*. Voilà pourquoi il me paraît préférable de dire que la société d'État va *consolider, protéger* ou *renforcer* son réseau, ce qui lui permettra sans doute de *sécuriser* ses clients.

Paul Roux



**Le Lexique
des difficultés
du français
dans les médias**

de l'auteur du Mot du jour

La Presse : (514) 285-7364 / 19,95 \$ + taxes

L'EXPRESS DU MATIN



Suspect de meurtre arrêté

■ Les membres du service de police de Lancaster en Ontario, aidés de policiers du poste de Valleyfield de la Sûreté du Québec, ont procédé hier à l'arrestation de Plévitris Konstantinos, 37 ans, recherché pour le meurtre de Kenneth Robert Ricker, survenu le 13 janvier dernier à South Glengarry, en Ontario. Le suspect a été arrêté vers 18 h 45 alors qu'il s'apprêtait à quitter le logement où il s'était réfugié, dans la rue Principale de la localité de Les Coteaux. Konstantinos, résidant d'Alexandria, sera conduit à Cornwall, où il devra répondre à des accusations de meurtre.

Voleurs de bobines de fil appréhendés

■ Les policiers du poste de Candiac de la Sûreté du Québec ont découvert mardi, dans une entreprise de récupération de métal de Saint-Mathieu, trois bobines de fil volées à Hydro-Québec les 22 et 26 janvier, d'une valeur totale de 18 000 \$. À leur arrivée à l'entreprise du 556B, chemin de la Petite-Côte, les policiers ont procédé à l'arrestation d'un homme de 47 ans, résidant de Saint-Philippe, près de La Prairie. Un autre suspect, âgé de 40 ans, a ensuite été appréhendé à sa résidence de Saint-Mathieu. Les deux hommes devraient comparaître par voie de sommation au palais de justice de Longueuil, pour répondre à des accusations de vol et de recel.

Un million de chats

■ Il y aurait plus d'un million de chats dans les foyers québécois, selon un sondage Léger et Léger réalisé pour le compte de l'Académie de médecine vétérinaire du Québec. Le nombre de chats est en nette progression depuis deux ans, le pourcentage de foyers où on en trouve un ou plusieurs étant passé de 23,2 à 26,8 %. Cependant, il existe 852 000 chiens, le pourcentage ayant diminué ces deux dernières années de 24,2 à 23,5 %.

Enquête du coroner

■ Le coroner en chef du Québec, Pierre Morin, vient d'ordonner une enquête publique afin de clarifier les circonstances du décès d'un garçon de 16 ans, mort le 1^{er} décembre dernier, à l'hôpital Sacré-Coeur, à Montréal. Il était gardé depuis six mois au centre jeunesse de Laval quand il a été retrouvé pendu à l'aide de lacets dans sa chambre. L'enquête publique où des témoins seront entendus sera présidée par la coroner Anne-Marie David. La date du début des audiences n'est pas encore fixée. L'adolescent avait été arrêté à la suite d'une introduction par effraction dans une résidence le 1^{er} mai 1997.

SAQ fermée à Greenfield Park

■ La succursale de la Société des alcools du Québec du 3654, boulevard Taschereau, à Greenfield Park, a fermé ses portes pendant une bonne partie de la journée d'hier, pour permettre à une équipe de procéder au déneigement et au déglacage de la toiture. Celle-ci présentait de légers signes d'affaissement. L'établissement rouvrira à midi.

Vieux-Port : annulation

■ L'activité organisée par la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, qui devait se dérouler les 30, 31 janvier et 1^{er} février au Vieux-Port de Montréal, a dû être annulée. La Fédération proposait au public des promenades à bord de motoneiges qu'elle mettait gratuitement à la disposition de chacun. Par manque de bénévoles et par mesure de sécurité, la Fédération s'est vue dans l'obligation d'annuler son activité. À la suite de la tempête de pluie verglaçante, les pistes pour motoneiges ont été fortement endommagées.

Les femmes enceintes se sentent prises en otages dans le conflit des obstétriciens

MARIE-FRANCE LÉGER

Les femmes enceintes se sentent prises en otages dans le bras de fer opposant le gouvernement et les obstétriciens qui menacent de faire la grève des accouchements à partir de dimanche.

Une rencontre se prolongeait hier en soirée à la Fédération des médecins spécialistes du Québec en vue d'en arriver à une entente. La tension est en effet montée d'un cran mardi quand le ministre Rochon a averti qu'il pourrait recourir à des sanctions envers les médecins grévistes.

Ce discours a été repris de plus belle hier par la régie régionale de la santé de Montréal-Centre qui pourrait entreprendre dès aujourd'hui des démarches devant les tribunaux pour garantir l'accessibilité aux services obstétriques dans les neuf centres hospitaliers qui offrent ce service à Montréal.

En cas de grève, ce sont les omnipraticiens — ils sont seulement 35 médecins généralistes à pratiquer l'obstétrique dans l'île de Montréal — qui prendront la relève dans le cas d'accouchements normaux. Une mesure dénoncée par les futures mamans.

« Je ne suis pas à haut risque en ce moment, mais je peux le devenir au dernier moment », a expliqué hier Anne-Marie Turcotte, une des porte-parole d'un regroupement spontané de femmes enceintes inquiètes à l'approche de la date butoir du 1^{er} février. Elles étaient une vingtaine hier au YWCA du centre-ville pour presser le ministre et les spécialistes d'en arriver à un accord au plus vite.

Valerie Robinson est sur des



PHOTOS ROBERT MAILLOUX, La Presse

Anne-Marie Turcotte (ci-haut), enceinte de huit mois, n'a pas confiance dans les mesures prévues par les obstétriciens en cas de grève. Très inquiète, Carol Henzie (ci-contre), infirmière à l'Hôpital général juif, en est à 32 semaines d'une grossesse à risque. Elle aurait voulu qu'on provoque son accouchement avant la grève éventuelle des médecins

charbons ardents. Et pour cause : son accouchement est prévu pour le 8 février. En cas de grève, son médecin lui a fourni une copie de son dossier médical si elle devait changer d'hôpital au dernier moment... Rien de très rassurant, a-t-elle confié, surtout quand on devient mère pour la première fois.



Les obstétriciens-gynécologues ont annoncé qu'ils pratiqueraient après le 1^{er} février les césariennes et les chirurgies post-partum.

Les spécialistes pratiqueront les accouchements à haut risque, mais les femmes pourraient alors être transférées par ambulance dans des

établissements qui assurent une couverture spécialisée.

Le Conseil du patronat du Québec s'en est mêlé hier en demandant aux négociateurs dans ce dossier d'en arriver très rapidement à une entente pour ne pas compromettre l'accès à un service essentiel.

Les juges aussi doivent regarder où ils mettent les pieds...

YVES BOISVERT

Il faut toujours regarder où l'on met le pied. Cette règle de prudence fondamentale vient d'être rappelée à la juge Dionysia Zerbisias, de la Cour supérieure, qui a poursuivi sans succès un voisin.

Mme Zerbisias tenait ce voisin, Brian Gray, responsable de la vilaine chute qu'elle a faite en promenant son chien à Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, il y a six ans.

La juge Zerbisias s'est fracturé le poignet en tombant et tous, même M. Gray, reconnaissent que ses dommages s'élèvent aux 100 000 \$ qu'elle réclamait.

La question était plutôt de savoir qui était responsable de l'accident. La juge Zerbisias jetait la faute aux trois chiens de M. Gray, dont les aboiements l'ont effrayée et ont causé sa chute, disait-elle. M. Gray estime que c'est l'inattention de la juge qui lui a fait perdre pied.

Ce matin du 26 juillet 1992, vers 11 h 30, Mme Zerbisias et son mari promenaient Champ, une bête d'environ 12 kilos, sur le chemin du Tour-du-Lac, à Sainte-Agathe.

Arrivés devant la propriété de M. Gray, Mme Zerbisias et son mari entendent des aboiements au loin. Les aboiements se rapprochent et finalement, les trois chiens de M. Gray, un chihuahua d'un kilo, un yorkshire à peine plus gros et un golden retriever de 12 kilos parviennent à la clôture de la propriété, jappant de plus belle.

Jamais les trois chiens n'ont franchi la clôture, et jamais ils ne sont entrés en contact avec Mme Zerbisias, son mari ou son chien.

La juge Ruffo récusée

L'audition de tous les dossiers de protection au rôle de la chambre de la jeunesse s'est déroulée normalement, hier, à Saint-Jérôme après que la juge Andrée Ruffo, de la Cour du Québec, se fut retirée de la salle d'audience dès que la première requête en récusation eut été présentée.

Afin de simplifier et d'accélérer le processus, l'avocat des centres jeunesse des Laurentides, René

Gauvreau, a déposé dès 9 h 40 une requête écrite. La juge Ruffo a quitté les lieux et le juge François Beaudoin lui a succédé pour présider les débats.

Au cours des autres contestations la semaine dernière, l'avocat des centres demandait verbalement au juge de se retirer du dossier et elle suspendait l'audience afin d'aller délibérer dans son bureau, ce qui entraînait un retard considérable.

IMAX® LES AILES

FESTIVAL DE FILMS IMAX®

Les grands succès de retour sur écran géant!

TITANICA

Le navire insubmersible. Le naufrage inconcevable. Découvrez le Titanic comme vous ne l'avez jamais vu!

»»»»»

ROLLING STONES

IMAX®
AT THE
MAX

L'émotion intense - de retour tous les vendredis à 21h!

»»»»»

L5

IMAX®3D/PSE®
CITE DE L'ESPACE

Des effets 3D spectaculaires vous transportent en 2096, sur L5, la première cité de l'espace!

»»»»»

UN PARADIS SOUS LA MER

IMAX®3D/PSE®

Plongez au cœur de l'univers sous-marin... Comme si vous y étiez!

»»»»»

MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD

RÉSERVATIONS
SIÈGES RÉSERVÉS
672-4599

INFORMATION
672-4225
www.imaxlesaites.qc.ca

La juge Dubreuil reconnaît avoir commis « des erreurs »

La juge Monique Dubreuil ne commentera pas publiquement sa décision controversée, mais elle reconnaît d'emblée avoir commis « des erreurs ».

A des journalistes de SRC et de TVA, la juge a déclaré que la Cour d'appel devra se pencher sur sa sentence, mais que déjà elle estime avoir commis des erreurs.

TVA rapportait que la juge avait dit entre autres avoir « mal écrit » et « mal exprimé » son jugement et ne « pas être satisfaite du résultat ». Elle s'est dite mal à l'aise avec ce dossier, même avant que les médias n'en parlent. Le passage sur le contexte culturel serait une de ces « erreurs », selon TVA.

Après ces quelques déclarations, la juge Dubreuil a quitté le palais de justice et n'a plus répondu aux appels des médias.

Lundi, la juge Dubreuil a infligé une peine de 18 mois d'emprisonnement mais « avec sursis » à Evens Sannon, 23 ans, et Patrick Lucien, 24 ans, pour le viol collectif, commis le 11 juillet 1996, d'une jeune femme de 18 ans. Les deux seront soumis à un agent de sur-

veillance, mais pourront demeurer à la maison. La Couronne en appellera et l'affaire pourrait être entendue cette année.



Monique Dubreuil

S'écarter de manière marquée des peines habituelles (souvent plus de trois ans de pénitencier), la juge Dubreuil a eu des remarques étonnantes sur le « contexte culturel » des accusés. Elle a déclaré que leur absence de remords (ils prétendent que la victime était consentante) relevait davantage « d'un contexte culturel particulier » que d'un désordre sexuel.

La victime, une jeune femme de race noire de Québec, a dénoncé à son tour le jugement, hier, à l'émission J.E., à TVA. « Je n'avais pas beaucoup d'attentes, j'avais vu d'autres sentences injustes », a-t-elle dit d'abord sur un ton triste.

Mais cette décision l'a « boule-

versée » et « peinée ». « Par la légèreté de la sentence et la raison qu'elle a donnée. La notion culturelle... Ça me blesse. »

Elle a dit que même si elle avait su le résultat, elle aurait dénoncé ses agresseurs — que la juge Dubreuil a déclarés coupables l'autisme dernier.

La mère de la jeune femme s'est dite également choquée par les propos de la juge. « C'est comme si elle disait : Vous, les (gens des différentes) ethnies, vous pouvez vous violer entre vous, c'est pas vraiment grave. Ça démontre une parfaite méconnaissance des autres cultures ; aucune culture n'accepte le viol. »

Réactions

Par ailleurs, les réactions des groupes de pressions et de divers organismes ont continué à pleuvoir, hier.

Après le consul, c'est l'ambassadeur d'Haïti à Ottawa qui a dénoncé le passage sur le contexte culturel, se disant offensé au nom du peuple haïtien, rappelant que le viol est « sévèrement puni » en

Haïti.

Le Collectif des femmes immigrantes se demande de son côté avec ironie si, compte tenu de la nationalité canadienne des deux agresseurs, le viol ne ferait pas maintenant partie de la culture québécoise.

L'Association du Barreau canadien dénonce cette utilisation de stéréotypes et déclare que la connaissance du droit ne prépare nécessairement adéquatement au métier de juge. L'ABC suggère que les juges suivent obligatoirement des cours sur le sexisme et le racisme.

Le Conseil du statut de la femme du Québec estime, quant à lui, que le contexte culturel n'a pas sa place dans le droit criminel.

Pour la Fédération des femmes du Québec, quels que soient les motifs, un sursis ne devrait jamais être accordé en cas de viol.

Enfin, la Fédération des travailleurs du Québec a décidé de porter plainte au Conseil de la magistrature du Québec.

Le texte intégral du jugement est publié en page B 3.

Suicide d'un bûcheron : Jacoby enquête

PIERRE GINGRAS

Le protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, a décidé de faire enquête sur le cas pathétique d'un homme de 54 ans qui s'est suicidé peu de temps avant Noël après avoir éprouvé des problèmes avec la Commission de la santé et de la sécurité du Travail.

M. Jacoby a délégué l'enquêteur qui travaille habituellement sur les dossiers de la CSST pour faire la lumière sur cette tragédie qui laisse dans le deuil et dépendant de l'assistance sociale une mère et ses trois enfants.

À la suite d'un accident, le bûcheron est affligé de maux de dos intolérables. Même si son employeur lui offre un emploi moins exigeant, ses capacités physiques ne lui permettent pas de travailler. D'une évaluation médicale à une autre, l'homme est finalement réopéré le 27 octobre 1997. À cette date, le statut de l'accidenté et ses compensations ne sont toujours pas réglés. Il se suicide une semaine avant Noël, une fin attribuable à la façon dont le dossier a été traité par la CSST de Gaspé, accuse la Fondation pour aider les travailleuses et les travailleurs accidentés (FATA).

Toujours selon la FATA, la CSST a voulu régler le contentieux avec la famille le lendemain des funérailles, ce qui fut refusé. La famille reste sans compensation depuis plusieurs mois.

À la CSST, on se fait discret. Le porte-parole a indiqué qu'il ne pouvait faire aucun commentaire tant que la famille ne l'autorisait pas à le faire, faisant valoir que c'était à La Presse de réclamer cette permission. « À notre connaissance, le dossier a été bien fait et bien traité », soutient la CSST.

Une carrière discrète

YVES BOISVERT

Le milieu judiciaire n'est pas toujours surpris de voir qu'un juge s'est mis les pieds dans les plats. Mais Mme Monique Dubreuil n'est pas du genre de juge qui fait des vagues, et rien de ce qu'on connaissait d'elle ne la prédisposait à être au centre d'une controverse.

Cette femme de 68 ans, qui siège depuis 1975, n'a aucune gaffe sérieuse connue à son dossier et personne n'aurait mis en doute, avant cette semaine, sa compétence en droit criminel.

Mme Dubreuil est née à Joliette le 22 août 1929. Elle doit donc prendre sa retraite au plus tard dans un an et demi. Elle est avocate depuis 1954. Elle détient une maîtrise en criminologie. Elle a été procureur de la Couronne pour les

jeunes de 1964 à 1969, puis a travaillé à l'Aide juridique jusqu'en 1975.

Elle a été nommée en 1975 par les libéraux de Robert Bourassa juge à la Cour du Bien-être social, ancêtre de la chambre de la jeunesse de la Cour du Québec, puis mutée à la chambre criminelle de la Cour du Québec par les péquistes de René Lévesque trois ans plus tard, le 10 octobre 1978.

La juge Dubreuil siège donc depuis 19 ans à ce tribunal qui entend, à Montréal, l'essentiel des causes criminelles. D'un abord facile, affable, à l'écoute, elle était un juge tout désigné pour les avocats désireux d'aller « régler » des causes avec la Couronne. Elle n'a présidé aucun procès majeur de longue durée ces dernières années.

Cet été, le militant partitionniste Brent Tyler, qu'elle avait déclaré coupable de voies de fait pour avoir donné des coups de pieds à un piéton, en a appelé de sa décision en lui reprochant d'avoir dormi pendant le procès — un argument qui n'a pas réussi.

De fait, plusieurs à Montréal ont remarqué ces dernières années que la juge fermait souvent les yeux en pleine salle d'audience. Mais on n'en avait pas fait de motif d'appel jusque-là. On a remarqué également que son horaire n'était pas réglé sur une horloge suisse, ses salles d'audience ouvrant régulièrement après 10 heures.

Mme Dubreuil a été éprouvée par la mort de son mari, le juge Jean-Paul Geoffroy, il y a deux mois.

Votre REER vous offre-t-il des rendements garantis?

Imaginez qu'une partie de vos REER soit à l'abri de tout risque et vous permette d'amasser des revenus d'intérêts garantis. Trop beau pour être vrai? C'est que vous ne connaissez pas les Obligations REER du Canada.

Contrairement à d'autres placements, vous savez exactement la valeur de votre investissement hier, ce qu'elle sera demain, l'année prochaine et même l'année suivante. Quel placement peut en faire autant? Le capital et les intérêts mentionnés ci-dessous sont **garantis à 100 %** par le gouvernement du Canada et jamais ils ne diminueront. Gardez vos Obligations REER du Canada pendant trois ans et le taux d'intérêt composé annuel sera de 4,33 %. C'est garanti.

Les Obligations REER du Canada n'offrent pas seulement des rendements garantis. Elles sont aussi d'une grande

flexibilité, puisqu'elles sont **remboursables chaque année**, sans pénalité, à la date anniversaire de l'achat, et qu'elles sont admissibles à votre FERR. De plus, elles ne comportent **aucuns frais** et vous pouvez vous en procurer à partir d'un montant minimal de seulement 500 \$.

Votre REER devrait inclure des Obligations REER du Canada. Elles vous offrent la flexibilité et, surtout, la tranquillité d'esprit d'avoir fait un placement sûr.

Les Obligations REER du Canada. Offertes jusqu'au 1^{er} avril à votre institution bancaire ou dans toute autre institution financière. Profitez-en dès aujourd'hui!

4,00%
AN 1

4,25%
AN 2

4,75%
AN 3

Obligations REER du Canada

Bâissez sur du solide.

1 800 575-5151
www.cis-pec.gc.ca

Canada

Il manquera l'odeur des lilas

J'arrive de Saint-Jean-sur-Richelieu où « le combat continue sur fond de lassitude », titrait *La Presse* ce matin. Il eût convenu d'ajouter à la lassitude la désolation. La lassitude passera dans les prochains jours. La désolation restera pour des mois, des années. La grande victime du verglas aura finalement été le paysage.

On avait bien sûr noté le massacre des arbres, mais comme en passant, comme un inconvénient supplémentaire. On avait, c'est normal, à se soucier d'abord des gens, des poteaux et des fils. C'est presque fini. On est à se réjouir de s'en être si bien sorti, on est un peu comme ces accidentés de la route, ils ont fait trois tonnes dans le champ, ils se relèvent en se tâtant, un peu incrédules : je ne suis même pas blessé.

Si. Vous l'êtes. Regardez autour de vous. Vous êtes blessés au paysage. Et pour longtemps.

Je reviens de Saint-Jean par la 133, j'y étais allé par le Chemin de la grande ligne et Saint-Alexandre, je me suis promené dans Iberville. Ce ne sont partout que grappes d'arbres suppliciés qui dressent leurs moignons dans le ciel d'hiver avec une théâtrale ostentation. Ce paysage laid d'avance, ce paysage dont je connaissais par cœur toutes les laideurs, a l'air d'avoir été remodelé par un Dieu en pleine crise d'épilepsie.

Mais le paysage n'est pas seulement ce qui défile de chaque côté du chemin quand on rentre à la maison. Ce n'est pas seulement un bouquet d'arbres au loin. C'est aussi le lilas dans sa cour. La rangée de cèdres qui nous cachait des voisins. Le pin qui donnait de l'ombre pour quelques siestes. L'érable qui poussait ses branches jusqu'à la fenêtre de notre chambre. Eux aussi, eux surtout ont été touchés à mort.

Notre paysage intérieur est tailladé pour

longtemps même si on ne le sait pas encore. On le saura au printemps quand on aura l'impression qu'il nous manque quelque chose, mais quoi ?

Ce sera l'odeur des lilas.

■ ■ ■

Nous venons de vivre quelque chose de si particulier que, manquant de repères, nous avons pensé à la guerre. Mais ce n'est pas la guerre, il n'y a pas de morts, ou si peu. Ce n'est pas un tremblement de terre. Ce n'est même pas les débordements du Saguenay qui ont laissé des milliers de gens sans rien. Nous avons vécu une douzaine de jours entre parenthèses puis retrouvé nos habitudes, nos maisons, notre train-train. C'est drôle à dire, nous venons de vivre presque sans conséquence (sauf pour le paysage) quelque chose d'immense.

Immense par la dévastation et par la destruction du réseau électrique. Mais immense, surtout, par les moyens pris pour le rebâtir. Occupés à bougonner autour de nos bougies, nous n'avons pas vu qu'Hydro était à refaire la Baie-James ou presque en trois semaines, dans notre rue, dans notre cour, au bout du champ. Ni vous ni moi ne nous doutons de l'immensité de la tâche accomplie. Un travail colossal. Un déploiement d'effectifs et de matériel incroyable. C'est là qu'on voit qu'on est riches. On s'est payé en trois semaines un réseau électrique comme n'en auront pas encore, dans 50 ans, la plupart des pays d'Afrique.

Occupés à bougonner au-dessus de nos bougies, nous n'avons vu là-dedans, finalement, qu'un grand dérangement. Forcément.



Pierre
FOGLIA

Nous passons notre vie à nous protéger, à nous assurer contre le dérangement, imaginez qu'on va même jusqu'à faire des lois pour interdire aux Témoins de Jéhovah de cogner à notre porte parce qu'on ne supporte pas d'être dérangés cinq minutes tous les six mois, alors imaginez 15 jours sans électricité...

Nous venons de vivre un truc qui ne nous a fait ni du mal ni du bien. Un arrêt sur l'image dans un film en noir et blanc qui a montré des choses étonnantes à certains. Ainsi ces vieux qui, dans la chaleur et l'animation temporaires des centres d'hébergement, ont vu leur solitude et se sont mis à prier pour que la panne dure toujours.

Moi ? Moi, j'ai redécouvert le lien mystérieux entre le temps et la lumière. Dans le noir, le temps dure autrement. J'ai redécouvert que je n'avais pas peur du noir, seulement du temps.

Le contexte

J'entre bien dans les raisons que donne un peu tout le monde pour désapprouver la juge Monique Dubreuil. Je trouve nono, comme tout le monde, que la juge invoque le « contexte culturel » pour justifier sa clémence envers deux violeurs d'origine haïtienne.

Cela dit, je m'étonne qu'on s'étonne. C'est le genre de dérapage qui vient inévitablement avec le multiculturalisme, avec l'apologie de la diversité, avec la valorisation des diverses identités culturelles, avec la notion même de mosaïque, si chère aux Canadiens.

Ce n'est pas la première fois. Rappelez-vous cette jeune fille sodomisée par son beau-père, le juge avait expliqué qu'il se devait d'être clément parce que les valeurs des musulmans ne sont pas les mêmes que les nôtres...

Rappelez-vous l'excision du clitoris des petites filles africaines, revendiquée par des Tchadiennes de Toronto, j'insiste, REVENDIQUÉE au nom d'un multiculturalisme vrai.

C'est aussi du multiculturalisme que se réclament les gamines musulmanes qui veulent porter le voile à l'école. Et les sikhs de la GRC qui portent le turban. Vous allez me dire que ça ne fait de mal à personne. C'est vrai. Mais ça fout un sacré bordel. La diversité culturelle enrichit un pays quand elle s'exprime à l'intérieur d'un certain consensus national, quand elle le déborde, c'est le bordel assuré, c'est le faux dieu qui ruine les nations, selon le mot de Keith Spicer, cité par Neil Bissoondath dans son livre contre le multiculturalisme (*Le Marché aux illusions*).

Devant le grossier dérapage de la juge Dubreuil, les Haïtiens ont beau jeu de hurler au scandale, et au racisme. Ça fait de belles envolées à la radio. Mais j'aimerais les entendre sur le « multiculturel ». Est-il des cas où on peut s'en réclamer ?

Par exemple, je tiens de bonne source que la Direction de la protection de la jeunesse tient compte du « contexte culturel » pour ne pas intervenir dans de nombreux cas de parents haïtiens qui battent leurs enfants, comme elle interviendrait si c'était des pure-laine...

Êtes-vous d'accord ou pas ? Ne me répondez pas que vous êtes d'accord pour battre vos enfants. Moi aussi. Êtes-vous d'accord de tenir, du contexte culturel, le droit de leur criser une volée quand ils le méritent ?

PATEK PHILIPPE
GENÈVE

Fondez votre propre tradition.

Exclusif chez:

KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954
2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595
MONTRÉAL

Souffrez-vous de colite ulcéreuse ?

La colite ulcéreuse, une maladie du gros intestin, est une forme commune de maladie inflammatoire des intestins. Si vous en êtes atteint(e), que vous éprouviez actuellement des symptômes ou non, nous vous invitons à participer à une discussion portant sur votre expérience et le traitement de la colite ulcéreuse. Vous recevrez une rémunération en argent comptant.

Prière d'appeler Joanne au

(514) 634-4111

d'ici le 6 février chez

Recherche One Internationale,
une société d'étude de marché.

P0194-M

250327

ENAP

Sessions de perfectionnement
offertes à Montréal

Tableaux de bord de gestion :
les Indicateurs de performance
3-4 février 1998

Gestion de projets : principes, démarche,
méthodes et techniques
9-10-11 février 1998

Communication avec les médias en période de crise
12-13 février 1998

La gestion par résultats dans le secteur public
17-18 février 1998

Le gestionnaire visionnaire : le leader de demain
19-20 février 1998

Survivre, produire et réussir en gestion
25 février 1998

Renseignements et inscription : (514) 522-2464
Sans frais : 1-800-818-ENAP (3627)

Université du Québec
École nationale d'administration publique

EN COURS MAINTENANT

RABAIS
40 à 60%
sur le prix d'origine de presque
TOUS
LES COMPLETS
ET VESTONS SPORT
EN MAGASIN

Baumler • Klauss Boehler Kollektion •
Calvin Klein • A.Gold • Sorrentino •
Renato Barbano et plus!

Choisissez parmi notre collection de complets simple boutonnage,
double boutonnage, trois-boutons et nos vestons sport de styles
contemporain ou classique! Complets: Orig. 595\$-895\$,
soldés 238\$-447\$.

Vestons sport: Orig. 295\$-595\$, soldés 149\$-299\$.

La sélection varie selon le magasin.

960, Ste-Catherine D.
La Place Vertu • Entrepôt,
2050-2056 Bleury • Galeries
Anjou • Les Promenades St-
Bruno • Centre Rockland

A.Gold

Mail Champlain, Brossard •
Carrefour Laval •
Fairview Pte-Claire •
Place Ste-Foy, Québec •
No. 11, rue York, Ottawa

Prenez les devants !

LE DOCTORAT EN
ADMINISTRATION PUBLIQUE
DE L'ENAP

DOCTORAT DE
RECHERCHE (Ph. D.)

• deux concentrations :

- Analyse et management des politiques publiques.
- Théorie des organisations et management public.

• comprenant :

- une scolarité de 30 crédits dont 7 séminaires, réservés au 3^e cycle, sur les fondements et les méthodes de recherche en administration publique;
- une phase de recherche de 60 crédits.

Offert
à Québec et à Montréal
à l'automne 1998

Rencontres d'information

À Québec
4 février 1998 à 17 h
ENAP-Québec
945, avenue Wolfe, salle C-2313
Sainte-Foy (Québec)
Nicole Dubois (418) 657-2485

À Montréal
5 février 1998 à 17 h
ENAP-Montréal
1001, rue Sherbrooke Est, salle 5400
Montréal (Québec)
Carole Garand (514) 522-3641
Site Internet : <http://www.enap.quebec.ca>

Date de fin
de concours :
15 mars
1998

Université du Québec
École nationale d'administration publique

Montréal métro

Incarcéré pour viol, Jean Provost est libéré

ANDRÉ CÉILOIT

Le chef d'un gang qui contrôlait des cabarets de Laval, Jean Big John Provost est maintenant libre, après avoir purgé les deux tiers d'une peine de huit ans de pénitencier pour un viol collectif particulièrement répugnant survenu en 1991.

En vertu de la loi, le Service correctionnel canadien (SCC) se devait de libérer automatiquement Provost aux deux tiers de sa peine, même si tous les spécialistes s'entendent pour dire qu'il représente toujours un risque pour la société.

« À moins d'être convaincu qu'un délinquant est susceptible de commettre un meurtre ou un dommage grave à une autre personne, une agression sexuelle contre un enfant ou un crime grave en matière de drogue, on doit le libérer », a expliqué Diane Bélisle, de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC).

Dans de tels cas de libération d'office, on ne parle même pas de « libération conditionnelle », du moins dans le jargon carcéral. De fait, tout ce que peut faire la CNLC est d'imposer des conditions particulières aux détenus, de façon à minimiser les occasions de récidive.

Depuis sa sortie, Provost, âgé de 40 ans, est soumis à un « programme de surveillance intensive » qui l'oblige à rencontrer un agent de libération au moins deux fois la semaine, tout en l'informant quotidiennement par téléphone de ses déplacements et de ses activités. Il doit aussi respecter un couvre-feu entre minuit et 8 h.

D'une durée de six mois, ce régime sera progressivement assoupli, dépendant de sa conduite. Le surveillant peut le convoquer à son bureau ou se présenter chez lui en tout temps, sans rendez-vous préalable. Il peut aussi le suivre ou vérifier ses allées et venues sans aucun avertissement.

Provost, que la CNLC décrit comme « une personnalité antisociale », doit aussi suivre une thérapie, ne pas consommer de drogue, éviter les débits de boissons et se tenir loin des autres criminels. Sa libération pourrait être révoquée s'il déroge à l'une ou l'autre de ces mesures.

Durant son séjour en prison, Provost a failli à deux reprises à des tests d'urine pour détecter la présence de drogue dans son organisme. La dernière fois, c'était l'an dernier. Il a aussi manqué à sa parole lors d'une sortie à laquelle il a eu droit dans le cadre d'un programme de réhabilitation.

Colosse de six pieds trois pouces et 230 livres, Provost a failli perdre la vie lors d'une altercation avec d'autres détenus. Il avait été frappé à l'aide de bâtons de baseball et de chaussettes remplies d'objets durs. Il s'en était sorti avec des fractures à la tête, aux bras et aux poignets. L'incident s'est passé en août 1993 au pénitencier à sécurité moyenne de Cowansville.

Un an plus tôt, il avait été condamné à huit ans de pénitencier pour avoir agressé sexuellement une danseuse de 26 ans. Il l'avait menacée et séquestrée en présence de sa femme et de membres de sa bande.

Bourque en Chine

À la suite de diverses allégations sur le voyage en Chine du maire Pierre Bourque, celui-ci a tenu hier à « rectifier immédiatement certains faits. Selon les avis qui m'ont été formulés de la part du contentieux et du syndicat de la Ville et selon les commentaires du ministère des Affaires municipales, je n'ai enfreint aucune règle d'éthique et à aucun moment je n'ai été placé dans une situation de conflit d'intérêts réel ou même potentiel en ce qui a trait au séjour que j'ai récemment effectué en Chine. Ce séjour a été défrayé par le gouvernement chinois et j'ai dû l'interrompre pour revenir en urgence soutenir les Montréalais dès le début de la tempête de verglas », a dit M. Bourque.

« Les allégations à cet effet de la part de certains membres de l'opposition et de certains médias sont des procès d'intentions, sans fondement », ajoutait-il. Ce déplacement effectué pendant les premières vacances de Pierre Bourque depuis qu'il est devenu maire il y a trois ans, était un voyage strictement privé et n'a rien coûté aux contribuables, soutient le maire.

Montréal se serre la ceinture

Gel de l'embauche et des frais de déplacement...

GILLES GAUTHIER
et JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Même si Québec a promis de dédommager les villes touchées par la tempête de pluie verglaçante, l'administration Bourque a adopté à nouveau hier des mesures de restriction de dépenses, dont un gel des frais de déplacement à l'extérieur du Québec.

Aucun contrat supérieur à 5000 \$ pour des services professionnels et administratifs ne sera accordé. Il n'y aura pas d'embauche à la Ville et nul travail ne sera exécuté en heures supplémentaires, « à l'exception des cas d'urgence ». Le recours à du personnel temporaire sera réduit.

Adoptées hier par le comité exécutif, ces mesures et d'autres sont entrées immédiatement en vigueur et le demeureront « jusqu'à nouvel ordre ».

Ce n'est pas la première fois que

l'administration décrète un gel de l'embauche, mais il a été impossible de savoir hier si les contraintes précédentes avaient été levées. Ni de connaître le montant que pourrait représenter l'ensemble de ces mesures, qui prévoient également un gel des affectations des surplus budgétaires des années précédentes et des restrictions au chapitre de l'acquisition d'actifs immobilisés.

Malgré les engagements de Québec, « il nous faut faire preuve d'une grande prudence et poser tous les gestes qui s'imposent dans le cadre d'une saine gestion des fonds publics », a déclaré hier la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, qui a rappelé qu'il faudra encore un certain temps avant que tous les coûts découlant de la tempête ne soient connus.

Dans la foulée des restrictions qui touchent la gestion des ressources humaines, le comité exécutif a

également demandé hier au Service du personnel de lui présenter avant le 20 juin prochain un « plan de main-d'oeuvre » et une énumération des gestes que ce dernier requerra.

Le déneigement avance à Montréal

Le déneigement des rues de Montréal, entamé à la suite de la tempête qui a laissé 24 centimètres de neige sur la ville vendredi dernier, était complété à 56 % à 7 h hier.

« D'habitude, ça prend de cinq à six jours pour dégager les rues de la ville quand il tombe environ 25 cm, alors on est dans la moyenne », estime le porte-parole du service des travaux publics de la Ville, Pierre Bonin. Selon ce dernier, les 2800 cols bleus et entrepreneurs privés termineront le déneigement dans la journée de vendredi.

Les bris d'équipement sont

beaucoup moins fréquents cette fois que lors de l'opération de déneigement qui a suivi la tempête de pluie verglaçante, pendant laquelle jusqu'à 30 % des véhicules ont dû aller faire une visite à l'atelier de réparation. « Les conditions sont meilleures, parce que ce n'est plus de la glace qu'on ramasse », explique M. Bonin. L'impact financier des nombreux bris ne sera pas connu avant la fin de février ou le début de mars, quand un premier bilan de l'évolution des budgets sera effectué, a dit le porte-parole de la Ville.

Les derniers vestiges du verglas devraient bientôt disparaître des trottoirs des quartiers — le centre-ville et le Plateau-Mont-Royal, notamment — où le nettoyage n'avait pas été terminé, des équipes munies de mini-excavatrices s'affairant cette semaine à casser la glace, a conclu M. Bonin.



PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

Encore de la glace !

En avez-vous assez de la glace ? Si vous comptez passer par le Vieux-Port d'ici le 8 février, vous avez intérêt à prendre votre mal en patience... Car même après avoir vu leur matière première s'accrocher aux toits et aux pylônes, les trois sculpteurs de la Fée des glaces n'ont pas hésité à en produire quelque 120 000 kilos supplémentaires. Un travail qui leur a permis de créer toute une « forêt de cristal » (le thème de l'exposition) au deuxième étage du hangar IMAX.

Urgences Santé : 500 000 \$ à cause du verglas

MARIE-FRANCE LÉGER

Du 6 au 13 janvier, durant la première semaine de la panne, Urgences Santé a effectué 543 transports par jour, soit une augmentation de 13 % par rapport à la même période de l'an dernier. L'organisme a reçu en moyenne 1201 appels quotidiennement, une hausse de 40 % par rapport à janvier 1997.

Pour faire face à un événement de cette ampleur, Urgences Santé a dû essuyer des coûts additionnels

d'un demi-million. Ces coûts sont attribuables au plus grand nombre d'employés affectés aux opérations — 225 quarts de travail ont été ajoutés et plus de 7800 heures supplémentaires ont été effectuées — ainsi qu'aux nombreuses fournitures médicales et à l'essence nécessaires pour faire rouler le parc d'ambulances. L'organisme a déjà envoyé la note au ministère de la Santé dans l'attente d'une compensation.

La tempête a occasionné une de-

mande bien particulière : 175 cas d'intoxication à l'oxyde de carbone, 24 d'intoxication alimentaire, 634 chutes reliées à la tempête, 20 cas d'hypothermie, 88 personnes traitées lors de 16 évacuations d'immeubles, 40 transports de personnes sous oxygénothérapie et 34 personnes traitées à la suite d'incendies.

Pendant cette semaine difficile, jusqu'à 93 ambulances ont circulé en même temps sur le territoire montréalais et à Laval, contre 70 dans les périodes de pointe habi-

tuelles. Le directeur général, Gilles Gauthier, a reconnu que le temps de réponse avait été un peu plus long pendant la crise mais, a-t-il précisé, « nous avons été en tout temps en mesure de répondre aux demandes urgentes ».

Urgences Santé est également venu en aide aux compagnies ambulancières de la Montérégie depuis le 12 janvier. À ce jour, l'organisme a prêté six ambulances et mis à leur disposition des techniciens ambulanciers qui ont travaillé 77 quarts de travail.

Têtes d'affiche

■ Des vedettes de la télévision, dont Patricia Paquin, Marc-André Collier, Andrée Lapelle et Jean-Marie Lapointe, joueront les mannequins à l'occasion d'un défilé de mode organisé au profit de la maison Amaryllis, un centre d'hébergement pour personnes atteintes du VIH-sida. Précédé d'un repas, ce défilé comprendra des vêtements de boutiques spécialisés, et au moins deux couturiers devraient y participer : Lino Catalano et Jean-Claude Poitras. Le tout aura lieu le vendredi 30 mars, à l'hôtel du complexe Desjardins. Coût : 125 \$. Renseignements: 526-3173.



André Leroux

■ Première invitation aux golfeurs, en provenance de la Fondation du centre hospitalier Pierre-Boucher, qui tiendra son tournoi de golf sous la présidence d'honneur d'André Leroux, président du conseil et chef de la direction d'Acier Leroux, le 1er juin. Renseignements: 468-8136.

■ À l'intention de ceux et celles qui se préoccupent de leur retraite et principalement des revenus sur lesquels ils pourront alors compter, une séance d'information sur les REER et les FERR est organisée par la Fondation de la polyvalente Deux-Montagnes. Des représentants de la Banque de Montréal, de la caisse populaire du Grand Moulin et de la compagnie d'assurance London Life présenteront leurs différents services financiers. Le tout aura lieu le mardi 3 février, de 17 h à 22 h 30, à l'amphithéâtre de la polyvalente. Coût : 7 \$ (les profits iront à la fondation). Renseignements: 473-5595 ou 472-3070, poste 113.

■ Participant à une cueillette de denrées à l'intention de l'organisme l'Oasis de Saint-Laurent, la conseillère Yvette Biondi a constaté la générosité des résidents de l'immeuble La Résidence (350, boulevard Côte Vertu) qui ont donné 72 sacs de provisions et une somme de 3920 \$. C'était dans le cadre d'une cueillette organisée par le Cercle gastronomique de Saint-Laurent.



Anis Thabet

■ L'Ordre des comptables en management accrédités, qui octroie des bourses d'excellence (5000 \$) à des étudiants du programme de sciences comptables de trois établissements québécois, vient de choisir Anis Thabet, comme lauréat pour l'Université du Québec à Montréal. Le mémoire de maîtrise que prépare celui-ci portera sur le comportement des entreprises canadiennes en matière de délai dans l'annonce des bénéfices.

■ Une plaque à la mémoire du Dr Samuel Reich, qui a débuté sa carrière de 60 ans en radiologie à cet hôpital, a été installée à l'Hôpital général juif de Montréal. Par ce geste, accompli en présence des deux fils du radiologue décédé, les Drs Robert et Theodore Reich (venus des États-Unis) on a voulu également souligner la générosité d'une donatrice, Irena Guthertz.

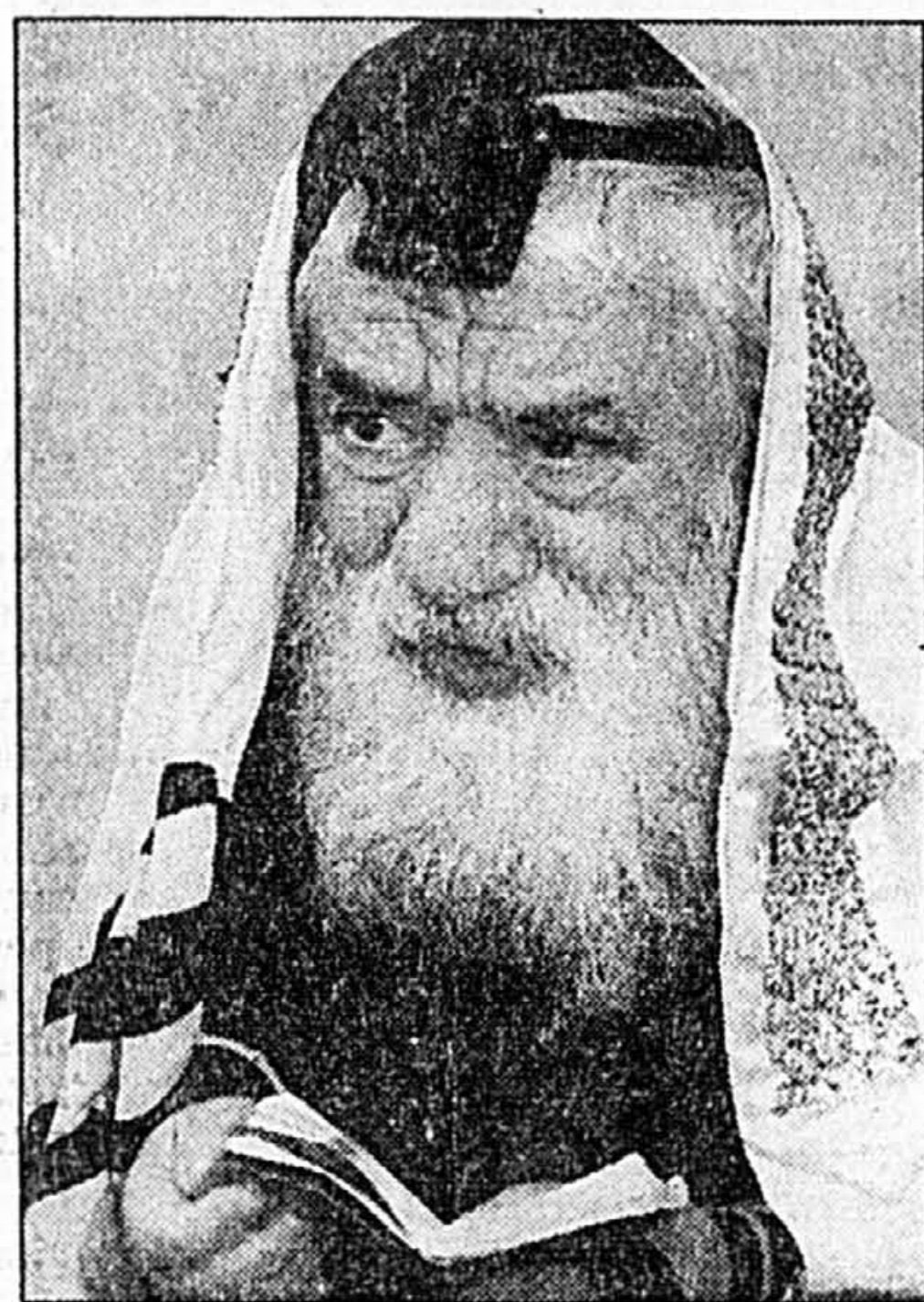
■ Le président du Salon de l'auto, Gilles Richard, vient de remettre un premier versement de 35 000 \$ à titre de contribution aux sinistrés du verglas, de la part du salon, de la Régie des installations olympiques, des concessionnaires et des fabricants d'automobiles. Tous se sont engagés à verser 0,50 \$ sur le prix de chaque billet d'entrée au Salon de l'auto.



Nassar Mendalek

■ Deux étudiants de l'école de technologie supérieure ont été honorés à l'occasion de la collation des grades de cette institution. Il s'agit d'abord de Nassar Mendalek, du programme de maîtrise en technologie des systèmes, lauréat de la médaille d'or du gouverneur général pour l'excellence de ses résultats universitaires. D'autre part, Simon Falardeau, du programme en génie de la construction, a reçu la médaille d'argent.

Montréal métro



Le grand rabbin Pinchas Hirschprung

Le rabbin Hirschprung n'est plus

MARC THIBODEAU

La communauté juive pleure la disparition de l'un de ses membres les plus respectés, le grand rabbin de Montréal, Pinchas Hirschprung, mort samedi à l'Hôpital général juif à l'âge de 85 ans des suites d'une longue maladie.

Les membres de la communauté interrogés hier par *La Presse* ont tour à tour décrit le rabbin comme étant un homme de grande érudition et d'une modestie exemplaire, qui était consulté tant par les laïcs que par les autres rabbins.

« C'était la référence en ce qui a trait à la loi juive. Il était accessible à toute heure pour répondre aux questions », a commenté le rabbin Mark Bloom, qui a étudié auprès du rabbin Hirschprung pendant plusieurs années.

Son érudition, précise-t-il, reposait notamment sur une mémoire exceptionnelle, qui lui permettait de retenir des milliers de pages du Talmud, livre fondamental du judaïsme.

« Lorsqu'il recevait un visiteur, il lui demandait toujours quelle page du Talmud il était en train d'étudier et s'empresait de la réciter de mémoire, sans erreur ! » indique le rabbin Bloom.

Le rabbin Hirschprung, d'origine polonaise, a perdu plusieurs membres de sa famille durant l'Holocauste. Il avait trouvé refuge en Chine en 1939, avant d'émigrer au Québec quelques années plus tard.

Depuis 1969, il présidait le Conseil de la communauté juive de Montréal, qui s'occupe notamment de la certification des produits kasher. Le conseil chapeaute également le Beth Din, tribunal juif de Montréal, chargé d'arbitrer les disputes personnelles et commerciales.

Le rabbin Shneyr Aisenstark, directeur de l'école Beth Jacob, à Outremont, que le rabbin Hirschprung a fondée, s'attriste de la disparition de ce « grand homme », qu'il côtoyait depuis une trentaine d'années.

« Sa réputation traversait les frontières. Les gens venaient de partout pour le consulter, même d'Israël », indique le rabbin Aisenstark.

Le rabbin Hirschprung a d'ailleurs déjà refusé, affirme le directeur, de devenir grand rabbin de Jérusalem.

« Il ne voulait pas se mêler de politique, préférant plus humblement se consacrer à ses études », commente le rabbin Aisenstark.

Il avait exigé qu'aucun hommage ne lui soit rendu lors des funérailles, tenues dimanche à l'école Beth Jacob.

Peter Trent quitte la direction de la Conférence des maires de banlieue

MARTIN PELCHAT

La Conférence des maires de la banlieue de Montréal aura sous peu un nouveau président, le maire de Westmount, Peter Trent, ayant décidé de ne pas solliciter un troisième mandat.

M. Trent a surpris ses collègues de la banlieue cette semaine en annonçant sa décision. Joint par *La Presse* hier, il a expliqué qu'un leader « doit savoir se retirer au bon moment » et qu'il comptait maintenant apporter « d'autres types de contributions », sans pour autant préciser lesquels. M. Trent était président de la CMBM depuis quatre ans.

Il a aussi remarqué que le seul maire qui avait conservé la présidence de la conférence plus longtemps que lui était l'ancien maire d'Anjou, Jean Corbeil, qui a dirigé l'organisme pendant cinq ans, entre 1977 et 1982.

M. Trent, qui demeure maire de Westmount, estime avoir contribué à d'importants changements à la conférence. Il cite d'emblée la solidarité de ses membres. « Je n'ai jamais vu ça », dit-il. Il ajoute que la CMBM jouit aujourd'hui d'une crédibilité sans précédent grâce au rôle plus actif qu'elle joue sur la scène métropolitaine.

Une troisième union

De plus, à la suite de sa rupture avec l'Union des municipalités du Québec dans la foulée des négociations sur la réforme Trudel, la conférence constitue maintenant « une troisième union sur l'échiquier provincial », note-t-il.

Le maire de Westmount admet cependant que le peu d'implication du maire de Montréal, Pierre Bourque, dans les dossiers régionaux, a aussi contribué à ce que la CMBM occupe plus de place. « C'est certain que le maire de Montréal n'est pas une figure de proue à l'échelle de la région, dit M. Trent. Il a ses propres problèmes. »



Le maire de Westmount, M. Peter Trent

PHOTO THÉRIQUE La Presse

Par ailleurs, il affirme que ses empoignades régulières avec le gouvernement Bouchard, notamment autour de la réforme Trudel, n'ont joué aucun rôle dans sa décision. Son principal problème avec ce gouvernement, dit-il, vient de ce que ses membres « veulent faire toutes sortes de choses trop soudainement, sans réflexion ».

« On se demande vraiment si quelqu'un sait ce qui se passe. Est-ce qu'il y a un master-plan ? Tout est improvisé. »

Le nouveau président de la CMBM pourrait être élu par ses pairs aussitôt que cette semaine, à l'occasion de l'assemblée de son conseil. Un des successeurs potentiels souvent mentionnés est le maire de Verdun, Georges Bossé, l'un des vice-présidents de la conférence avec le maire de Mont-Royal, Harry Schwartz.

La conférence regroupe les maires de 27 municipalités, représentant 42 % de la population de l'île de Montréal. Elle a vu le jour après la formation de la CUM, au début des années 70.

Né en Angleterre et établi au Québec depuis 1968, Peter Trent est devenu à 43 ans, en 1989, un « jeune retraité », après avoir fait fortune grâce à un matériau composite de son invention, le polymère-granite.

Il a été élu maire de Westmount en 1991 et, bilingue, il a accédé en janvier 1994 à la présidence de la conférence, succédant à Vera Danyluk. Cette dernière venait de prendre la présidence du comité exécutif de la CUM.

Les relations entre ces deux politiciens n'ont pas été de tout repos. M. Trent insistant afin que la CUM s'en tienne à un rôle d'organisme de services, alors que Mme Danyluk veut en faire un instrument de concertation régionale et de défense des intérêts métropolitains.

Prescott sera candidat et proposera de réduire la rémunération des employés



Michel Prescott

PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

ANDRÉ NOËL

Michel Prescott, conseiller municipal de Jeanne-Mance, a annoncé officiellement, hier, son désir d'être candidat à la mairie pour le RCM et révélé son programme, dont le premier point est la baisse de la rémunération des employés municipaux.

« Les écarts de rémunération entre les employés de la Ville de Montréal et les employés du privé et des autres ordres de gouvernement doivent être équilibrés », a déclaré M. Prescott.

Des paroles qui peuvent surprendre, venant d'un militant d'un parti identifié à la gauche du spectre politique municipal.

« Ces écarts coûtent à la Ville de Montréal plus de 100 millions de dollars annuellement et ce même après que le gouvernement du Québec eut pigé l'équivalent de 6 % pour régler ses propres problèmes budgétaires. »

M. Prescott est opposé aux planchers d'emploi, tels qu'inscrits dans les conventions collectives. Il dit qu'ils n'ont pas

leur raison d'être à la Ville de Montréal.

« La productivité de nos employés n'est pas celle qu'elle devrait être, a-t-il ajouté. Il faut changer la culture d'entreprise à la Ville. »

Interrogé par les journalistes, le conseiller de Jeanne-Mance, qui a réintégré le RCM l'année dernière, a dit que les employés municipaux étaient « trop payés ». Il ne s'opposera pas à l'adoption d'une loi d'exception, si les syndicats et la Ville ne réussissent pas à conclure une entente pour baisser la rémunération globale.

M. Prescott croit qu'il incarne le changement, contrairement à sa rivale Thérèse Daviau, qui briguerait aussi la candidature à la mairie au prochain congrès du RCM (Rassemblement des citoyens de Montréal). Il reconnaît cependant qu'il est peu connu des Montréalais, mais estime que cela pourrait changer s'il devenait lui-même chef de l'opposition avant les élections de novembre.

Autres éléments de son programme : baisse de taxes, négociations avec le gouvernement québécois pour adopter un pacte fiscal, allègement des règles afin de favoriser le commerce et l'entreprise et amélioration des services de base.

Bâissez du solide.

Les recherches prouvent que les exercices des articulations portantes (marche ou danse) aident à former la masse et à maintenir la santé osseuse.

Fondez-vous sur des faits.

Défi santé : notre responsabilité à tous !



TOUT DOIT ÊTRE VENDU

LIQUIDATION DE FIN DE SAISON

Heaton GOM OITECH FLAK tackla BRIAN'S Cooper DR KOHO
JOFI CHRISTIAN TITAN L Ferland Graf SHER WOOD
E3EASTON CANADEN BAUER Lefevre VIC VAUGHN

JUSQU'À 60% DE RABAI

30-50% de rabais sur tous les bâtons de hockey en bois, aluminium, composite et les palettes de remplacements

30% de rabais sur tous les patins à roues alignées

40% de rabais sur l'équipement pour le roller-hockey (sauf patins), ballon-bâti, ringotte, hockey de rue.

30-50% de rabais sur tous les sacs de hockey

40-60% de rabais sur tous les coudes, jambières, épaulettes, pantalons et gants

30-60% de rabais sur tous les casques de hockey

50% de rabais sur tous les accessoires (sauf accessoires de gardien) sous-vêtements, protège-cou, bretelles, jarretières, courroies, slip-couilles, etc.

40% de rabais sur toutes les grilles et visières (sauf gardien)

30-50% de rabais sur tous les équipements de gardien (jambières, épaulettes-plastrons, sliques-couilles, protège-coudes, sliques-couilles, etc.)

DOLLARD-DES-ORMEAUX
2587 BOUL. ST-JEAN
AU NORD DU BOUL.
BRUNSWICK
626-7235

MONTRÉAL
9816, RUE PAPINEAU
COIN ROSEMONT
ET PAPINEAU
274-4429

LAVAL
302, BOUL.
DES LAURENTIDES
AU SUD DE
CONCORDE
669-2929

POINTE-AUX-TREMBLES
12014, BERNARDIN EST
ENTRE ST-JEAN-BAPTISTE
ET TRICENTENAIRE
645-1291

RIVE-SUD
GREENFIELD PARK
3201 BOUL. TACHÉ
PRÈS DE L'HÔPITAL
CHARLES-LEMOYNE
926-0660

ST-LAURENT
812, BOUL. STE-CROIX
FACE AU GCEP
ST-LAURENT
747-6072

Heures d'ouverture : Du lundi au mercredi de 9 h 30 à 18 h, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h.

VENTES FINALES — PAS D'ÉCHANGE, PAS DE REMBOURSEMENT.

**NOS PRIX SONT IMBATTABLES
COMPAREZ VOUS SEREZ CONVAINCU**

Le FAMEUX
Grand Solde
de BLANC
**PROFITEZ DE
RABAIS MUR À MUR!**

LITERIE

Le plus grand choix
à Montréal, aux
PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta **Springmaid** **Dan River**
CANNON **MARTEX** **lawrence**
SHEFTEX **Frederick** **CANNON**

Douillette réversible
simple, double, grand
Toutes grandeurs 29⁹⁵

Ensemble de draps
en percale
180 fils au pouce carré
Simple **16⁹⁵**

SIMMONS
Beauties
Oreiller 7⁹⁵
Oreiller de duvet blanc **24⁹⁵**

Couvre-matelas «Easy Fit» • Simple **9⁹⁵**

Taies d'oreiller en super percale
200 fils au pouce carré
Assortiment d'imprimés • légères imperfections
paire **2⁹⁵**

Jurassic Park The Lost World
Literie pour enfants
Ens. de draps **26⁹⁵**

MATELAS

Le plus grand choix
de matelas Sealy et
Simmons aux
plus bas prix!

Charmeur de Sealy
Simple **99 \$** ens. 199 \$
Double **139 \$** ens. 269 \$
Grand **169 \$** ens. 329 \$
Beautysleep Evasion
de Simmons
Simple **169 \$** ens. 309 \$
Double **249 \$** ens. 399 \$
Grand **279 \$** ens. 449 \$

PAS DE TAXES OU NE PAYEZ RIEN DURANT UN AN
détails en magasin!

**LITS EN LAITON ET FER • TAPIS
ET BOUTIQUE POUR BÉBÉ**

La plus grande
sélection aux plus
bas prix garantis!
lepine **Mougeau**

PORCELAINES

Économisez jusqu'à 50 % sur la porcelaine, la
verrerie, la coutellerie et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch • Noritake
• Orrefors • Oneida • Guy Degrenne • Kosta Boda • Lenox •
Waterford • Meyer • Lagostina • Rosenthal • et beaucoup plus!

Varm "Fruit"
bols, assiettes, et
grosse tasse
à partir de **9⁹⁵**

Noritake
Porcelaine «Arctic White»
Ensembles de 20 pièces
Prix sugg. 212⁰⁰
Notre prix **115⁹⁵**
4 bols à soupe GRATUITS (valeur 288⁰⁰)

Le plus grand choix
à Montréal, aux
PLUS BAS PRIX GARANTIS!

**ÉDREDONS
DE DUVET**
Édredon de
duvet d'oie
blanche
Construction en cloisons 12 po.
Simple **69⁹⁵**
Double **89⁹⁵**
Grand **99⁹⁵**
Très grand **139⁹⁵**

MARTEX STEVENS **BAIN**
Frederick **CANNON**

CANNON
Descente de bain
Débarbouillette **5⁹⁵**
99⁹⁵

MARTEX STEVENS
Serviette de bain
(légères imperfections)
Essuie-main **3⁹⁵**
1⁹⁵

STEVENS
Siège
rembourré **9⁹⁵**
JP Stevens
Serviette de bain grignote **6⁹⁵**
Rideaux de douche
en plastique variés **4⁹⁵**

Parures de
FENÊTRES

Levolor
HunterDouglas
Jusqu'à **50%** de rabais
sur le prix suggéré
**Service à domicile
GRATUIT**
331-5260!
Stores horizontaux et verticaux
plissés • stores en bois
romains • dentelles • cannelures
boutantes • tentures
parures complexes • tissus • parures
de lit sur mesure et plus encore!

APPAREILS MÉNAGERS

Cuisinart
Mini-hachoir
29⁹⁵

Nappes
3M Scotchguard
Choix de 6 couleurs
52" x 70" et 60" x 84"
Notre prix **9⁹⁵**

Napperons en tissu ,99 \$

BATTERIES DE CUISINE

LAGOSTINA
Lagostina Milano • ens. 7 marc. garantis à vie • Acier
inoxydable de qualité exceptionnelle avec solide base
en cuivre.
Prix sugg. 340 • Notre prix **159⁹⁵**

ARTICLES CADEAUX

BATTAT PEARLE
(ens. 20 marc.)
prix sugg. 60⁰⁰
Notre prix: **29⁹⁵**

CECM: les élèves ne seront pas obligés de déménager

MICHÈLE OUIMET

Les parents ont poussé un grand soupir de soulagement, hier soir, lorsque le conseil provisoire de la CECM a décidé, après de longues discussions, de permettre aux élèves déjà inscrits dans une école primaire ou secondaire de terminer leurs études là où ils les ont commencées, peu importe les nouvelles divisions territoriales qui entrèrent en vigueur le 1^{er} juillet, c'est-à-dire au moment où les commissions scolaires linguistiques seront mises en place.

Ce droit sera aussi accordé aux frères et sœurs de ces enfants, mais ce point précis devra faire l'objet de négociations avec la Commission scolaire de l'ouest.

Quant à la Commission scolaire de l'est, constituée grosso modo par l'actuelle Commission scolaire Jérôme-Le Royer, il n'y a pas de négociations possibles. Le président, Vincent Arciresi, a adopté une position intransigeante qui obligera environ 800 enfants à changer d'école en septembre.

Les quelque 150 parents qui avaient pris la peine de se déplacer hier soir pour demander aux commissaires de respecter les droits acquis de leurs enfants ont patiemment suivi tous les débats, serrés comme des sardines dans le fond de la salle ou agglutinés dans le corridor, à l'extérieur de l'étroite salle de réunion.

« Est-ce que je suis supposé avoir compris quelque chose, a demandé un père, dépassé par le jargon utilisé par les commissaires. J'ai inscrit ma fille à l'école et je veux tout simplement savoir si elle pourra y aller. »

En plus des droits acquis, la CECM a également accepté de créer plusieurs zones grises formées à partir de territoires situés à la limite de deux commissions scolaires. Dans ces zones, le droit des enfants de fréquenter l'école de leur choix, peu importe le lieu de leur domicile, leur est accordé sans restriction et de façon permanente. Les zones grises touchent les municipalités et les quartiers suivants: Saraguay, Cartierville, Mont-Royal, Outremont, Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest.

Le conseil provisoire a également adopté une carte électorale mais le MEMO, le parti de l'opposition à la CECM, a refusé de l'endosser. Dès aujourd'hui, tel que la loi le permet, le MEMO fera appel au Directeur général des élections qui, lui, reprendra tout le processus à zéro et redessiner les 21 futures circonscriptions électorales qui serviront lors des élections scolaires de juin.

La CECM a aussi adopté un plan de récupération des jours de classe perdus à cause de la tempête de verglas. Au total, huit des neuf jours de congé forcé seront récupérés. L'Alliance des professeurs de Montréal, le puissant syndicat qui regroupe les quelque 8000 enseignants de la CECM, a accepté de faire quelques concessions: deux journées pédagogiques sont sacrifiées, la période des examens est resserrée, le congé non payé du 2 février est reporté au 29 juin et deux journées qui devaient être consacrées à des activités sportives pourront être transformées en jours de classe. Quant à la sacro-sainte semaine de relâche, elle n'est pas touchée.

Demande de rançon de 28 millions pour la libération d'une Italienne

Agence France-Presse
MILAN, Italie

La plus grosse demande de rançon jamais faite en Italie — 50 milliards de lire (28 millions de dollars) — est parvenue à la famille d'Alessandra Sgarrella, enlevée à Milan (nord) le 11 décembre dernier.

Un homme a adressé sa demande au téléphone la semaine dernière à un employé de la société de transports appartenant à la victime. C'est la première fois que la famille fait état d'une demande de rançon jugée relative-

ment fiable par les enquêteurs.

Alessandra Sgarrella, 39 ans, chef d'entreprise et épouse d'un industriel, avait été enlevée un soir en rentrant à son domicile.

Le 22 décembre, la mise sous séquestre des biens de la famille d'Alessandra Sgarrella avait été décidée par les autorités judiciaires, comme le prévoit la loi italienne en cas d'enlèvement aux fins d'extorsion pour empêcher le paiement d'une rançon.

Cette décision, vivement contestée par les familles de victimes d'enlèvements, a mobilisé l'opinion publique ces derniers jours.

Bovet

**SOLDE ANNUEL
D'ENTREPÔT**

POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

**RABAIS
JUSQU'À 60%**

Rabais minimum de 15% sur toute la marchandise en magasin.

4 derniers JOURS
jusqu'au 1^{er} février 98

Complets (fin de séries)
Prix courant jusqu'à 495\$
Solde 269⁹⁹
ou 15% minimum sur le prix courant

Paletots de lainage
Prix courant: 375\$ et plus
Solde 279⁹⁵
et plus

Vestons sport
Prix courant: 295\$ et plus
Solde 129⁹⁹
ou 15% minimum sur le prix courant

Impers doublés
Prix courant jusqu'à 395\$
Solde 119⁹⁹ à 239⁹⁹

Parkas ou manteaux 3/4
Prix courant: de 175\$ à 295\$
Solde 79⁹⁹ à 199⁹⁹

Pantalons habillés
Prix courant jusqu'à 135\$
Solde 69⁹⁹ à 89⁹⁹

Pantalons
Velours côtelé extensible
ou 100% coton
Prix courant: 99,50\$
Solde 74⁹⁹

Chemises habillées
Toutes tailles (fin de séries)
Prix courant jusqu'à 54\$
Solde 29⁹⁹

Collection Européenne
Vêtements exotiques
de bout de gamme
Solde 25%
et plus

Chemises sport
ou pulls de coton brossé
(fin de séries)
Prix courant jusqu'à 75\$
Solde 29⁹⁹ à 49⁹⁹

Chaussures sport et habillées et bottes d'hiver
Jusqu'à épuisement de la marchandise
Solde 15% à 50%

Manteau 3/4 de cuir et coton ou blouson cuir et nylon
Prix courant jusqu'à 450\$
Solde 159⁹⁹ à 179⁹⁹

Sélection de chandails et polos
Prix courant: 75\$ et plus
Solde 49⁹⁹
et plus

Cravates
Pure soie
Prix courant: 30\$ et plus
Solde 15\$
3 pour 30\$

Chandails, cardigans ou vestes sans manche
Prix courant: 85\$ et plus
Solde 49⁹⁹
et plus

Chaussures non disponibles au Centre Rockland.
Tous les styles et tailles ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

Bovet

Retouches
gratuites
sur place.

• 4475, boul. Métropolitain Est. 374-4555
• Carrefour Laval 687-1670
• Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
• Fairview Pointe-Clair 694-9050
• L'Agence supplémentaire pour tailles fortes et élancées.

Galeries d'Anjou 353-6310
• Promenades St-Bruno 653-5100
• Carrefour Angrignon 366-0762
Centre Rockland 735-5441
Place Portobello 466-8204
• Tailles fortes et élancées disponibles à ces magasins.

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

Centre **ROCKLAND** 341-7810
Place Portobello **BROSSARD** 671-2202
Les Galeries **LAVAL** 681-9090
Les Promenades de la **CATHÉDRALE** 282-9525

L'intégration des Rock Machine chez les Bandidos: plus qu'une question de temps

ANDRÉ CÉDILLOT

Ce n'est plus qu'une question de temps avant que les Rock Machine ne soient officiellement admis dans les rangs des Bandidos. Les deux clans sont en train de finaliser les détails du mariage avant une importante réunion qui aura lieu le mois prochain.

Avant d'arborer les pleines couleurs de ce club de motards actif dans plusieurs pays, indiquent des sources de *La Presse* dans le milieu interlope, les Rock Machine devront, à titre de recrues, se soumettre à une période probatoire de six mois (elle dure un an au sein du gang ennemi des Hells Angels).

Les membres les plus en vue des Rock Machine, sous la gouverne de Frédéric Fred Faucher, de Québec, grossiraient les rangs des trois franchises que les Bandidos ouvriront à Montréal et dans la Vieille Capitale, ainsi qu'en Ontario.

Les Rock Machine sont entrés en contact avec les Bandidos américains peu après le début de la guerre avec les Hells Angels, il y a trois ans et demi. Au plus fort des négociations avec les Bandidos, ils ont aussi discuté avec des Outlaws du Québec et de l'Ontario.

L'entrée en scène du Bandidos suédois Jen Clark Jensen, qui a déjà vécu au Canada, a donné du poids au projet de fusion entre les deux groupes. Après de longues discussions, les Bandidos scandinaves, avec l'appui de leurs homologues européens, ont finalement obtenu la permission des hautes instances des États-Unis pour parainer les Rock Machine.

Les négociations entre les Bandidos et les Rock Machine ont connu des ratés juste avant les Fêtes, le gang montréalais n'appréciant guère d'avoir à subir une période de

probation avant de pouvoir endosser la flamboyante veste rouge et jaune qui caractérise ce groupe de motards.

Dernièrement, des représentants des Hells Angels du Canada ont rencontré des Bandidos américains pour tenter de les dissuader d'approuver cette union avec les Rock Machine. Cette « démarche diplomatique », estiment les spécialistes du crime organisé, avait pour but de sauvegarder les fragiles relations entre les deux clans aux États-Unis.

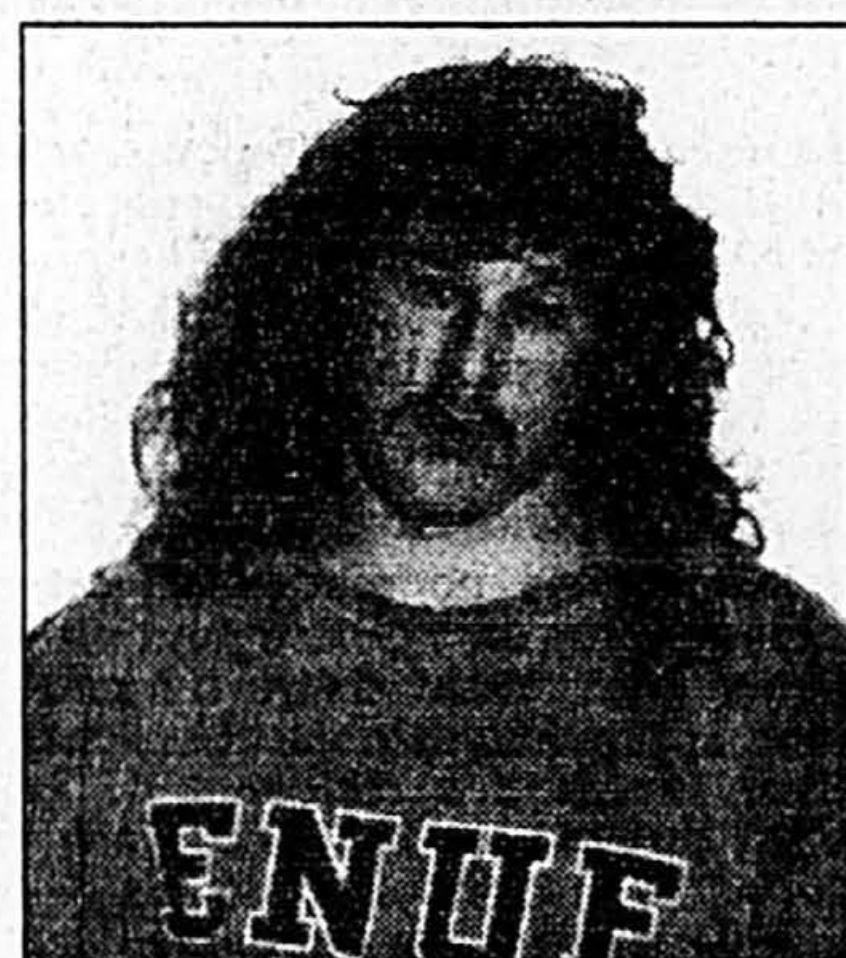
Les Bandidos ont vu le jour au Texas en 1966 sous l'instigation d'anciens militaires américains qui ont vécu l'enfer du Vietnam. Ils comptent plus de 500 membres répartis au sein d'une cinquantaine de sections, en bonne partie aux États-Unis, mais aussi en Europe et en Australie. En s'associant aux Rock Machine, ils mettent les pieds au Canada pour la première fois.

Cette expansion des Bandidos n'entraverait pas le traité de paix intervenu ce printemps entre cette formation et les Hells Angels des pays scandinaves. Depuis 1994, les deux clubs se faisaient une lutte meurtrière, surtout en Suède et au Danemark, pour le contrôle du trafic de drogue.

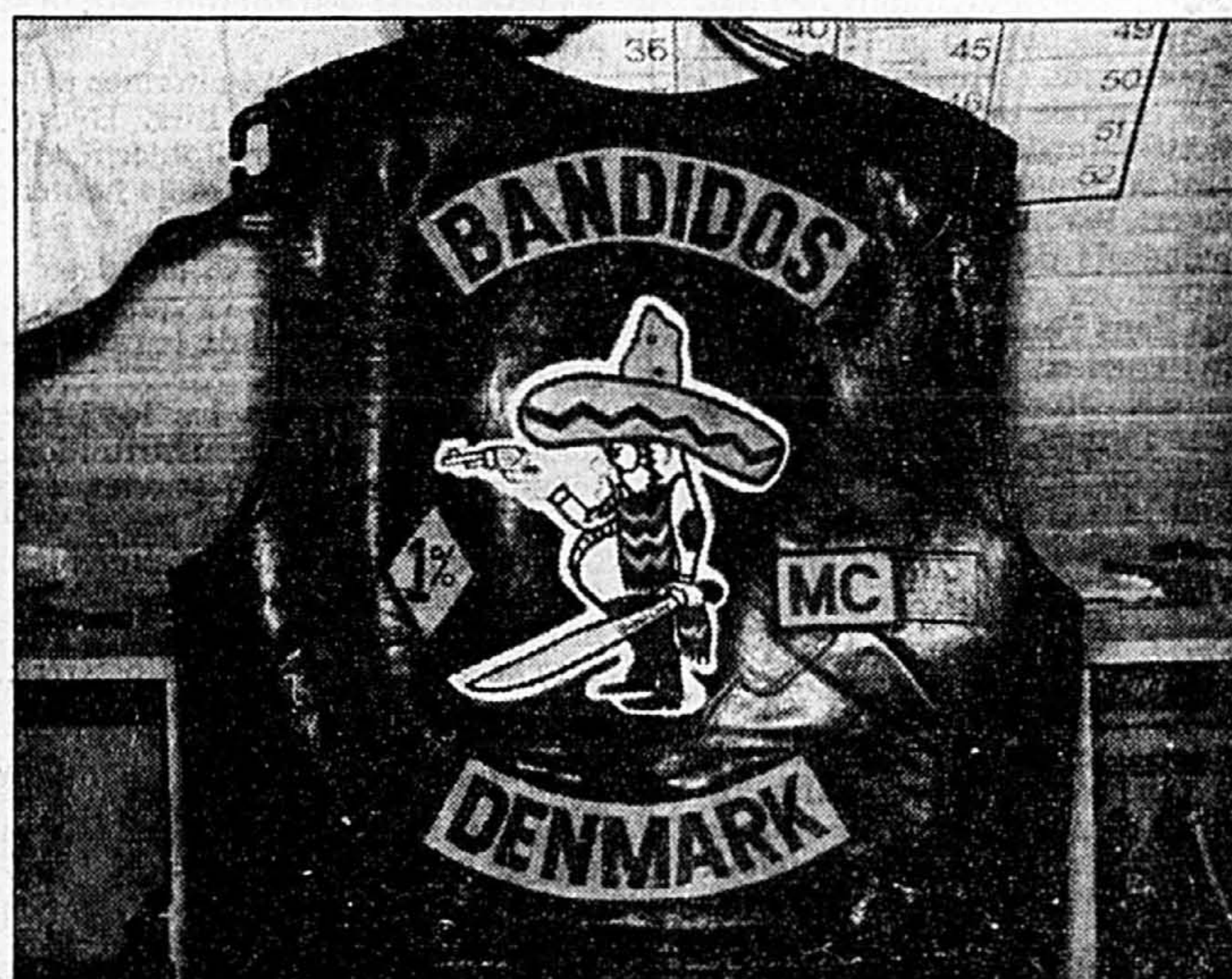
Dans les milieux judiciaires, on espère que l'assimilation des Rock Machine par les Bandidos aura le même effet de pacification en sol québécois. D'autant plus que le



Johnny Plescio (debout, le troisième à droite) représente le clan montréalais des Rock Machine.



Un Rock Machine de Québec, Frédéric Fred Faucher, pilote le projet de fusion avec les Bandidos, ce groupe de motards arborant une veste décorée de rouge et de jaune.



chef des Hells, Maurice Mom Boucher, est sous les verrous depuis la mi-décembre pour sa participation supposée aux meurtres de deux gardiens de prison.

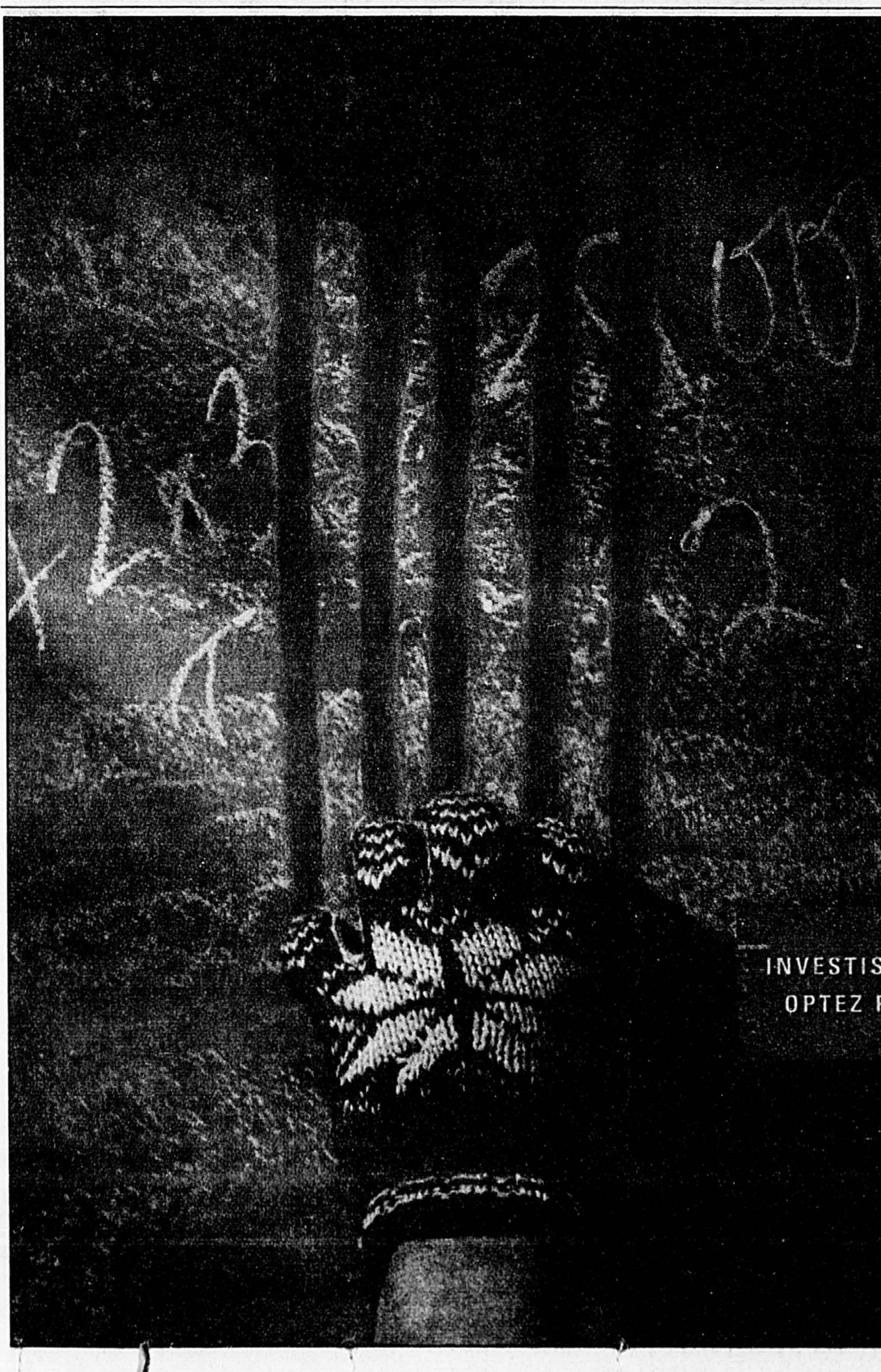
Tous les membres des Hells ne sont pas nécessairement favorables à cette guerre qui n'en finit plus

avec les Rock Machine. Ce conflit, on le devine, coûte énormément cher en ressources humaines et, surtout, financières. En bref, ça nuit à la bonne marche du business !

Cela au moment où les Hells Angels et leur président, Sonny Barger, s'apprêtent à fêter leur 50^e

anniversaire de fondation.

Une foule d'activités sont notamment prévues pour cet été à San Bernardino, en Californie, chef-lieu de cette nouvelle puissance du crime organisé à l'échelle internationale.



La quête d'une formule gagnante de fonds d'investissement ne devrait pas être une expérience pénible ni un tour de force, quels qu'ils soient. Avec l'équipe de « Fonds sur mesure™ », investir n'est pas si compliqué que ça. Cela signifie, entre autres, vous aiguiller vers un portefeuille diversifié en parfait accord avec vos objectifs. Sans douleur ni grincements de dents. Mieux encore : si des ajustements s'imposent en cours de route, vous n'aurez pas à vous casser la tête ou même à lever le petit doigt. Découvrez la formule « Fonds sur mesure ».

Il suffit de répondre à 10 simples questions pour mettre votre avenir financier sur la bonne voie.

Pour obtenir un questionnaire d'auto-évaluation, passez à n'importe quelle succursale de la Banque de Montréal ou composez le 1 888 636-6376. Et si ça vous branche, rendez-vous à notre site Web au www.bmo.com/fonds

Fonds sur mesure™

INVESTISSEZ SANS DOULEUR.
OPTEZ POUR LES FONDS.

Pas plus compliqué que ça

Rive-Sud / Montérégie

EN BREF

Attention aux combustibles

■ Dans le cadre des mesures d'urgence reliées aux verglas, des combustibles à fondue (méthanol) et à lampe (hydrocarbures) sont distribués gratuitement aux personnes sinistrées. Cependant, la Sécurité civile, en collaboration avec le Centre antipoison du Québec et la Direction de la santé publique de la Montérégie, met les utilisateurs en garde contre ces combustibles.

Stations de ski

■ La situation revient peu à peu à la normale dans les stations de ski situées dans les régions qui ont été paralysées par la récente tempête de pluie verglaçante. Dans les Cantons de l'Est, tous les centres de ski alpin sont ouverts, sauf le Mont-Shefford et le Mont-Glen. Ce dernier sera fermé jusqu'au 29 janvier. En ce qui a trait au ski de fond, l'ouverture du parc du Mont-Mégantic, dans les Cantons de l'Est, est prévue pour la mi-février. En Montérégie, plusieurs centres sont encore fermés comme le Mont-Saint-Bruno. Toutefois, le parc régional de Longueuil est ouvert. Par ailleurs, sur le réseau québécois de sentiers de motoneiges, les conditions sont bonnes dans l'ensemble des régions du Québec, sauf dans l'Outaouais où 40 % des sentiers sont fermés. Pour plus de détails, on compose le 873-2015 pour la région de Montréal et le 1 800 363-7777 ailleurs au Québec.

Production privée d'électricité

■ Les intervenants de l'industrie québécoise de la production indépendante d'électricité possèdent maintenant une nouvelle tribune d'échanges et de représentation sous la bannière de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER), qui veut mettre la priorité sur les sources renouvelables ou les énergies nouvelles respectant les principes du développement durable. C'est d'un élargissement de l'Association des producteurs privés d'hydroélectricité (APPHQ) qu'est née la nouvelle association qui regroupe dorénavant les producteurs d'autres formes d'énergie renouvelable, les auto-producteurs et l'industrie qui s'y rattache. Dans le présent débat entourant la nouvelle politique énergétique du gouvernement et la tenue de la commission parlementaire portant sur le plan stratégique d'Hydro-Québec, l'AQPER entend sensibiliser les élus à l'importance de relancer le programme de production privée afin qu'il contribue au bilan énergétique et aux programmes d'approvisionnement en énergie du Québec.

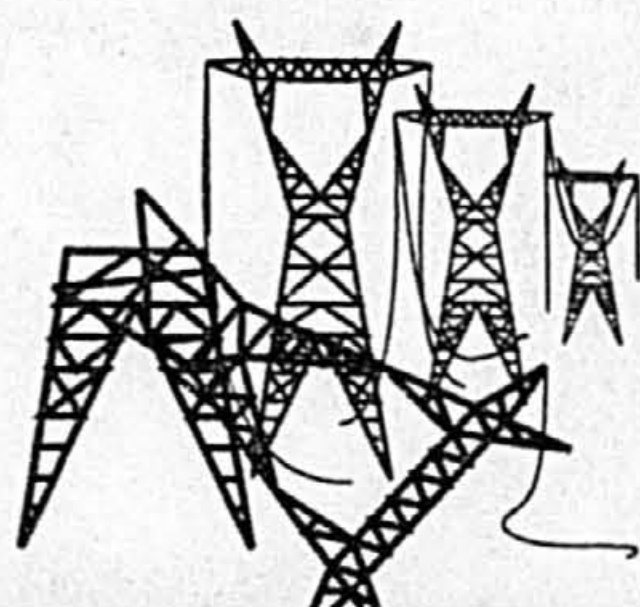
La GRC en Montérégie

■ La GRC a réduit son effectif à 83 policiers en Montérégie. L'assistance fournie à la SQ se limite toujours aux 28 policiers de la GRC qui assurent la sécurité au centre d'hébergement de l'ancien collège militaire de Saint-Jean. L'aide apportée par la GRC aux corps municipaux se concentre maintenant à Mont-Saint-Hilaire, Saint-Hyacinthe et Granby, où 55 policiers fédéraux effectuent des patrouilles et des visites chez des sinistrés.

Fonds de la Croix-Rouge

■ Le fonds opération Verglas mis sur pied par la Croix-Rouge a franchi le cap des sept millions de dollars. Hier, les dons recueillis totalisaient 7 088 027 \$. Près d'un million de dollars ont déjà été dépensés pour fournir des denrées périssables à Moisson Montréal, qui approvisionne les municipalités encore touchées par les pannes. La Croix-Rouge doit annoncer aujourd'hui le lancement d'une opération visant à faciliter le retour à la maison des populations les plus vulnérables.

Le rebranchement avance lentement



JOUR 24

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Le rebranchement de la Montérégie continue d'avancer, lentement mais sûrement : aujourd'hui, Hydro-Québec espère avoir réduit le nombre de clients non desservis à 40 760, une amélioration de 9354 par rapport à hier matin.

Joint au téléphone, le porte-parole d'Hydro pour la région du Richelieu, Renaud Graveline, semblait optimiste. « On pense pouvoir faire des gains très intéressants, a-t-il dit. Les équipes à l'oeuvre dans les réseaux de distribution sont très avancées. »

De fait, avec 50 114 abonnés privés de courant à 7h hier, Hydro était en avance sur l'objectif de 53 000 qu'elle s'était fixé 24 heures plus tôt.

Le gros du travail se fait désormais en milieu rural, ce qui explique le ralentissement de la cadence des rebranchements. Ainsi, selon des données d'Hydro, les 1692 kilomètres de lignes de distribution rétablis en date du 27 janvier, essentiellement dans des zones urbaines, ont permis de réalimenter 581 418 abonnés, soit une moyenne de 344 clients par kilomètre. Par comparaison, les 1420 kilomètres



PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

En pleine campagne, sous le couvert de la forêt, le rebranchement se fait attendre.

de réseau qui ne sont toujours pas fonctionnels desservent en moyenne 33 clients au kilomètre.

« Plus ça va, plus on inspecte le réseau au peigne fin, en examinant les branchements un par un pour détecter les défaillances », fait remarquer M. Graveline.

Résultat, la population de certains secteurs en a encore pour plusieurs jours avant d'être de nouveau approvisionnée en électricité. C'est le cas des résidents de la MRC d'Acton, entre Saint-Hyacinthe et Drummondville, où un décompte effectué par les maires des

neuf municipalités chiffrait à 2142 — sur un peu plus de 7200 — le nombre de clients toujours privés de courant. Or, selon Renaud Graveline, au moins 2000 clients vont devoir attendre à la semaine prochaine avant que l'électricité ne revienne dans leur patelin.

À Saint-Liboire, où à peine 9 % des 1180 abonnés avaient de l'électricité hier matin, grâce à l'installation d'une génératrice, le courant est revenu dans la journée et on estimait en soirée, à la mairie du village, que 50 % des 2600 résidents avaient désormais de l'électricité.

D'autres villages restent encore dans la noirceur la plus totale. Alors que le courant est finalement revenu à Marieville (voir autre texte) et qu'Hydro espérait redonner du courant à une partie des 676 abonnés de Rougemont hier soir, les résidents des localités voisines de Sainte-Angèle-de-Monnoir et de Sainte-Marie-de-Monnoir continuaient d'attendre.

Des travaux doivent être faits aujourd'hui sur la ligne qui longe la route 112, mais Hydro ne fait pas de promesse quant au moment où le courant reviendra.

Gilberte Côté-Mercier n'a pas hésité à ouvrir les portes de sa communauté

Les Pèlerins de Saint-Michel ont hébergé jusqu'à 80 sinistrés

MARTHA GAGNON

À 87 ans, son éternel béret blanc sur la tête, Gilberte Côté-Mercier, figure marquante du Crédit social et du journal *Vers Demain*, n'a pas hésité à ouvrir les portes de sa communauté de Rougemont à des sinistrés.

« Quand on suit le chemin de la vérité, il y a toujours de la lumière », a-t-elle lancé spontanément à notre arrivée, hier. Si le corps est fragile, l'esprit, lui, est encore vif. La petite dame n'a rien perdu de son aplomb. Veuve depuis un an, elle donne encore des conférences, signe des articles dans le journal *Vers Demain* et consacre le reste de son temps à la prière. « Le rosaire éloigne les catastrophes », croit-elle.

En effet, la lumière n'a jamais manqué dans la communauté des Pèlerins de Saint-Michel située au coeur du village touristique. Une génératrice, achetée il y a plusieurs années à la baie James, a permis de convertir les deux bâtiments en centre d'hébergement, l'un pour les femmes et l'autre pour les hommes. On a accueilli jusqu'à 80 personnes.

« Il a fallu une tempête de verglas pour que je découvre qui sont ces gens qu'on appelle les « bérets blancs » et qui font parfois l'objet de railleries, dit Denise Claveau. En venant ici, j'étais intriguée, mais je n'avais pas vraiment de préjugés. Je me souvenais que mon père hébergeait à l'occasion des bérets blancs de passage dans le Bas-du-Fleuve. Je connaissais aussi la réputation de Gilberte Côté-Mercier, mais je ne pensais jamais la rencontrer un jour. C'est tout un bout de femme. »

Mme Claveau n'a pas été intimidée par l'affiche à l'entrée principale sur laquelle on peut lire : « Ici les dames portent une tenue décente ». Elle explique que « lorsqu'on va à Rome, on fait comme les Romains. J'ai été accueillie d'une façon chaleureuse et je me suis sentie



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Denise Claveau est reconnaissante à Gilberte Côté-Mercier et la communauté des Pèlerins de Saint-Michel de l'avoir hébergée durant la panne électrique.

comme dans une bulle, un peu en retrait du monde. Ici, on prend le temps d'écouter et de réfléchir. On sent une grande chaleur humaine. »

Avant de partir, Mme Côté-Mercier invite les représentants de *La Presse* à arrêter un moment pour prier à la chapelle. Impossible de lui résister...

Le maire heureux

Le maire du village, Yves Giard, est heureux de la collaboration des Pèlerins de Saint-Michel qui sont établis depuis de nombreuses années à Rougemont. « Ils ont fait leur part comme les communautés

religieuses des oblats et des pères cisterciens qui hébergent aussi des sinistrés et préparent des repas. Notre population a très bien su se débrouiller. Il faut dire qu'environ 50 % des résidences possèdent un chauffage au bois. »

Le coordonnateur des mesures d'urgence, Bruno De Repentigny, ajoute que l'organisation était tellement bien rodée que la venue des militaires a parfois perturbé les choses. « Nos pompiers n'en finissent plus d'entraîner les nouvelles équipes qui arrivaient à tour de rôle chez nous. Et les premiers sont arrivés en autobus, alors que nous avions besoin de camions. »

En début de soirée hier, des re-

présentants d'Hydro affirmaient qu'une partie du village serait alimentée en électricité avant minuit. Comme saint Thomas, le maire, lui, affirmait attendre de voir la lumière pour le croire. Car selon lui, « plus personne ne croit aux prévisions ». Rougemont compte 3 000 habitants.

La lassitude était visible chez les gens qui se rendaient à l'hôtel de ville pour obtenir un autre chèque du gouvernement. « J'espère vraiment que c'est le dernier », soupire Sylvain Dubé. En voyant des journalistes, un bénévole s'est exclamé : « Tiens, vous n'avez pas attendu la saison des pommes pour venir nous voir. »

Confidentiel

La Presse publie tout sur vos finances personnelles

Tous les renseignements se trouvent dans votre dossier confidentiel inséré dans *La Presse* de samedi.

Forfait Vieux-Québec

A partir de **89\$*** par chambre par nuit

• 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes
• Petits déjeuners américains
• Frais de service

Forfait Gastronomique A partir de **139\$***

• Incluant le forfait Vieux-Québec plus le dîner du soir / table d'hôte à La Table du Manoir pour 2 personnes

Manoir Victoria

44, Côte du Palais, Vieux-Québec (Québec) G1R 4H8
Tel.: (418) 692-1030 Téléc.: 692-3822
www.qbc.clic.net/manvic manvic@qbc.clic.net

Valable jusqu'au 30 avril 1998. *Taxes additionnelles G. 75.12, 134.11 et 67.9998.

Rive-Sud / Montérégie

Pillards
en prison

CHRISTIANE DESJARDINS

Trois voleurs qui avaient profité de la « grande noirceur » pour dévaliser une maison de Châteauguay, le 12 janvier dernier, ont été condamnés à des peines de prison substantielles, hier, au palais de justice de Valleyfield.

Soulignant que le contexte de la crise du verglas était un facteur extrêmement aggravant, le juge Pierre Laberge a condamné Assad Mantache, 19 ans, un étudiant sans antécédent judiciaire, à huit mois de prison. Charlie Hasrouni, 20 ans, étudiant lui aussi et qui avait un seul antécédent de possession simple de stupéfiants, a écopé 11 mois, tandis que Charbel Loubos, 18 ans, qui se retrouvait devant la justice pour une quatrième fois, s'est vu imposer 15 mois de prison.

Ces peines viennent s'ajouter à la détention préventive des trois accusés, puisqu'ils sont détenus depuis leur arrestation, le 12 janvier. Le juge leur a aussi imposé une probation avec couvre-feu, entre 23 h et 6 h, après leur sortie de prison.

« Si je rendais une sentence trop légère, ce serait encourager les voleurs à aller piller les maisons. Aujourd'hui, 28 janvier, 120 000 personnes sont encore privées d'électricité. Et ça, je le dis pour les fins de la Cour d'appel », a précisé le juge.

Indemnités :
un maire
optimiste

MARC THIBODEAU

Le maire de Châteauguay, Jean-Bosco Bourcier, qui s'est plus d'une fois buté à la lenteur de l'appareil gouvernemental en matière d'indemnisation, s'attend cette fois à un règlement rapide.

« Je crois que le gouvernement a appris de ses erreurs passées dans ce domaine », a déclaré hier M. Bourcier, qui affiche un optimisme « prudent ».

Au cours des dernières années, sa municipalité, durement touchée par la tempête de verglas, a été plus souvent qu'à son tour victime de sinistres de tout ordre qui l'ont amenée à réclamer une indemnité de Québec.

À la suite de la crise d'Oka, notamment, le conseil municipal a présenté une facture de près de deux millions de dollars au gouvernement provincial. Il a fallu quatre ans pour venir à bout de cet épineux dossier.

En 1996, Châteauguay a été victime à deux reprises d'inondations. Des indemnités de 20 000 \$ et de 100 000 \$ ont alors été réclamées.

« On attend toujours une réponse », indique le maire.

Cette fois, M. Bourcier entend réclamer près de quatre millions à Québec.

L'espoir revient dans la région
de Saint-Jean-sur-Richelieu

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le rebranchement va bon train dans les localités de la région de Saint-Jean-sur-Richelieu, bien que cela ne signifie pas pour autant la fin des déboires.

Tout en gardant espoir que de 80 % à 85 % des abonnés de Saint-Jean seront rebranchés ce matin, le maire Myroslaw Smereka a déjà annoncé que les centres d'hébergement resteront ouverts au moins jusqu'au 12 février afin de dépanner les sinistrés toujours sans courant et les citoyens qui ne peuvent rentrer chez eux parce que les infiltrations d'eau ont rendu leur logement inhabitable. Ce n'est que vendredi que les commerces et industries commenceront à être alimentés.

De même, de l'autre côté de la rivière Richelieu, à Iberville et Saint-Athanase, les élus ont été avisés que même si l'électricité devrait revenir partout le 30 janvier, ils auraient intérêt à garder 2500 cordes de bois en réserve pendant au moins trois mois. Le courant qui alimente petit à petit les deux localités provient du Vermont et non du poste de Saint-Césaire. Ainsi, des pannes sont à prévoir lors du retour vers le réseau permanent.

Toutefois, les progrès ont été si visibles depuis mardi soir que les maires Jean Rioux et Maurice Bergeron ont décidé de fermer le plus rapidement possible les deux centres d'hébergement en milieu scolaire, de façon à faciliter le retour en classe, probablement mardi prochain. Un nouveau centre d'hébergement sera mis en place au centre culturel.

À leur réveil hier matin, ils ont été surpris par la quantité de camions d'Hydro sur leur territoire.

« Ça a roulé toute la journée. Ça va très vite parce que 224 équipes ont été ajoutées sur le territoire mardi », dit le maire Rioux.

Si 75 % des abonnés d'Iberville avaient recouvré l'électricité hier, la date du 30 janvier est plus étonnante encore à Saint-Athanase, où les trois quarts des abonnés étaient toujours réalimentés hier après-midi.

« On est très fiers des citoyens. Il ne faut pas qu'ils se découragent », ajoute M. Bergeron.

Du côté de Saint-Luc, le coordonnateur des mesures d'urgences, André Dépelteau, estimait qu'environ 55 % des foyers avaient été rebranchés hier en début de soirée.

« Il y a beaucoup moins de repas servis dans les centres d'hébergement », a-t-il dit.

La mise sous tension du poste Richelieu, lundi à minuit, s'est fait sentir assez rapidement.

« Hydro a révisé un peu sa position, explique M. Dépelteau. On nous dit que plutôt que de travailler dans les secteurs où il n'y a pas de courant, on se concentre là où on peut rebrancher les maisons. »

Mais comme le souligne le maire de Saint-Jean, « électrifé ne veut pas dire habitable. »

« Les gens sont déboussolés un

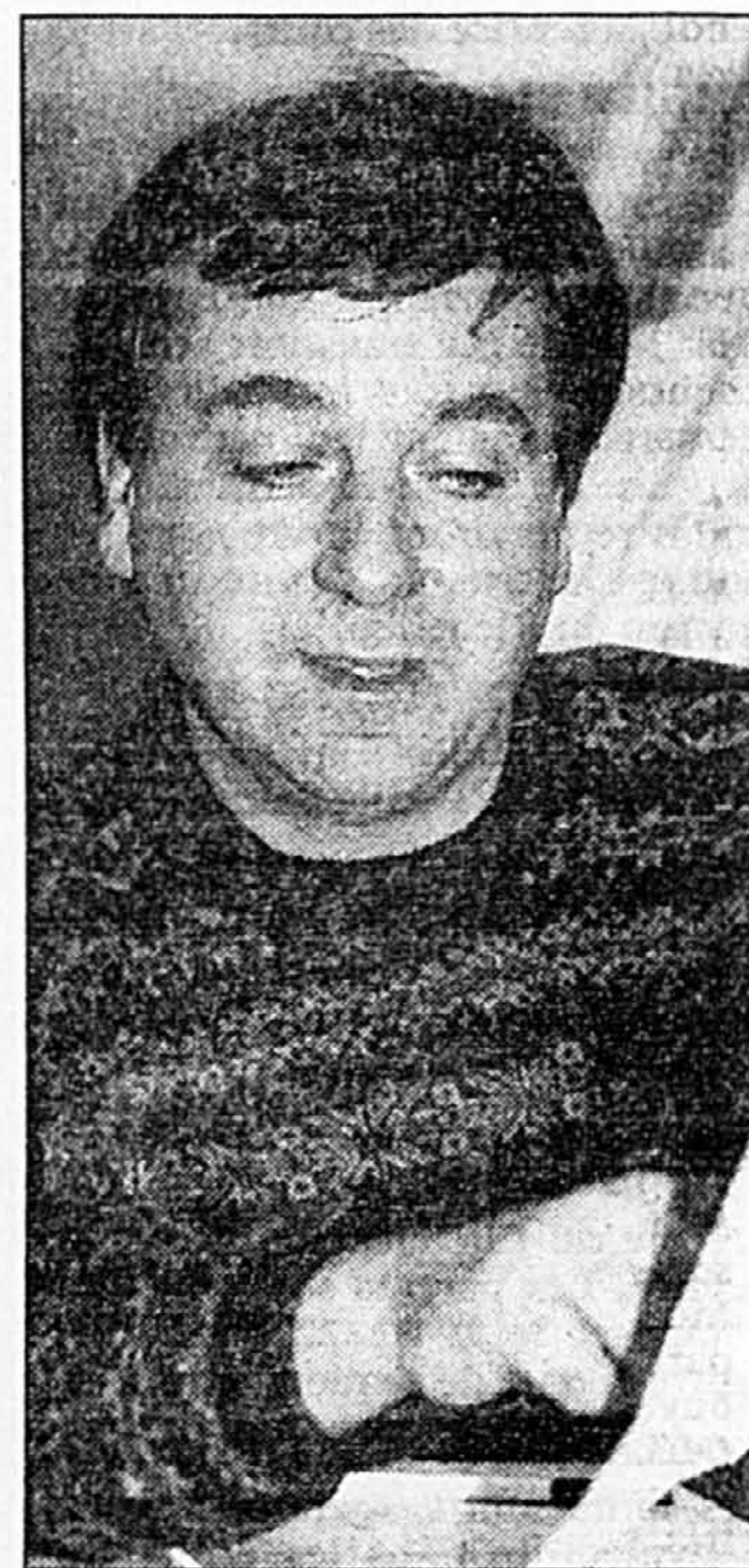
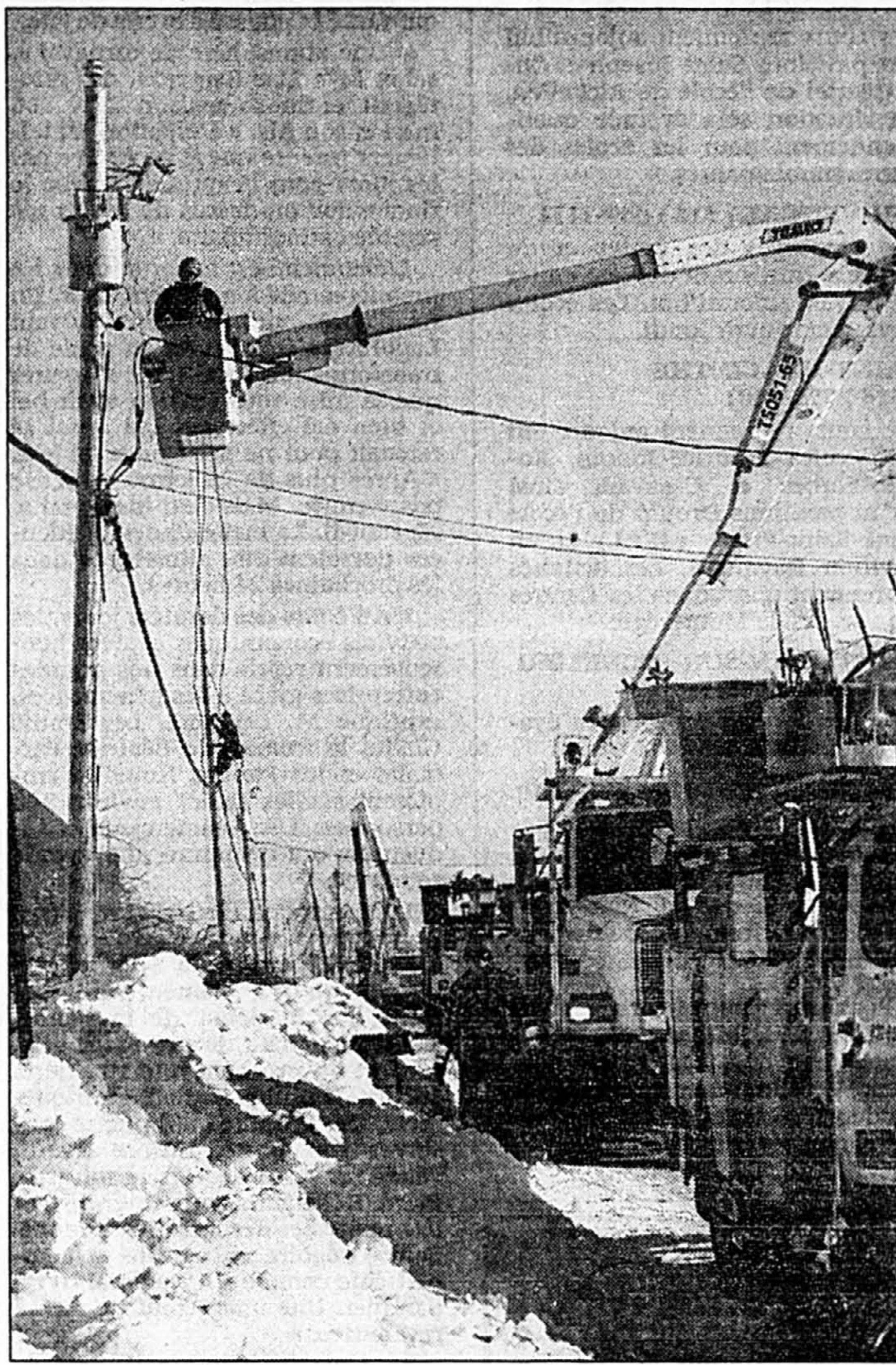


PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

Enfin un signe visible que les travaux avancent : les gros camions d'Hydro-Québec ou de compagnies américaines pullulent à Saint-Luc, Iberville et dans les environs de Saint-Jean. Pour sa part, le maire d'Iberville, Jean Rioux, est très enthousiaste : les trois quarts des abonnés de sa ville étaient rebranchés hier. Comme son vis-à-vis de Saint-Athanase, il espère le rétablissement complet pour demain.

peu. Ce n'est pas un luxe d'avoir de l'aide du CLSC pour le retour à la maison », note de son côté le maire Rioux.

Par ailleurs, sur les tribunes téléphoniques de la station Z104 FM, à Saint-Jean, les commentaires des sinistrés se font de plus en plus arrogants, notent les employés de la station. La fatigue, la grogne, la lassitude s'installent.

« L'armée est peut-être partie trop vite pour nos besoins », admet M. Dépelteau, de Saint-Luc.

Responsable d'une équipe d'Hydro dans la région, Pierre-Julien Goudreau est du même avis : « On n'a pas pu commencer encore le nettoyage. On s'attendait à avoir l'aide des militaires pour ça. »

Il s'inquiète que les fils et l'équipement pris dans la glace deviennent le terrain de jeu des enfants une fois le courant rétabli.

De plus, plusieurs citoyens estiment, à l'instar du maire de Saint-Jean, qu'Hydro n'a pas su évaluer l'ampleur des dégâts dans la région, ce qui l'a conduit à avancer des dates de branchement irréalistes.

« Nous savions dès la première semaine que ça allait être plus long que prévu, que nous avions été les

plus touchés par le verglas, dit M. Smereka. Le gouvernement n'a pas compris cela, ce qui explique notre insatisfaction. »

Il est tombé dans la région de Saint-Jean jusqu'à 105 mm de pluie verglaçante, rappelle-t-il, en comparaison avec 50 et 75 mm ailleurs dans le triangle noir.

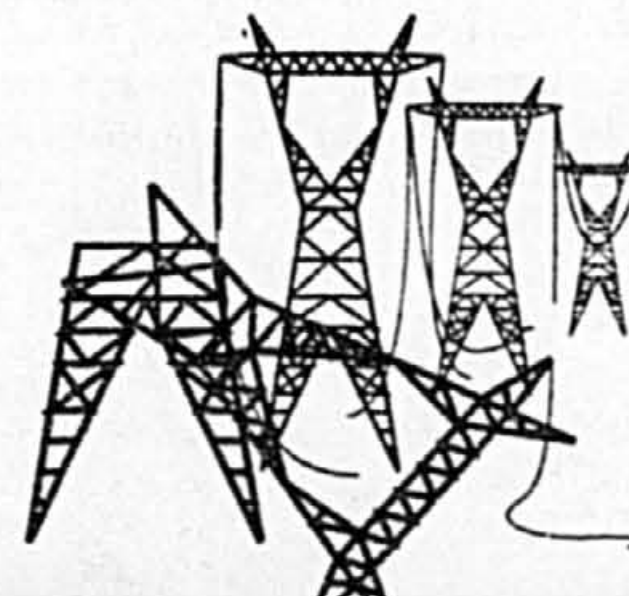
Aux premiers jours des pannes, les consommateurs de poulet du resto Coq Rapide de Saint-Jean sont venus au secours de la santé publique. Toutes les institutions financières étaient fermées et le CLSC Vallée des Forts avait besoin de liquidité pour acheter du matériel de secours. Aussitôt qu'il amassait quelques milliers de dollars comptant, le propriétaire du restaurant remettait l'argent au CLSC en échange d'un chèque.

Partout dans la région, les gens s'affairaient ces jours-ci à déneiger

les toits. Des nombreux problèmes d'infiltrations d'eau ou de bris de tuyaux compliquent le retour à la maison.

« Le gouvernement devrait adopter une loi pour obliger les municipalités à se doter d'un plan d'urgence, soutient le maire de Saint-Jean. Aussitôt que le premier ministre a annoncé que le gouvernement rembourserait les dépenses, la Sécurité civile a été inondée d'appels de petites municipalités sans plan d'urgence », clame-t-il.

La crise a aussi mis en lumière des rivalités entre municipalités. Les maires d'Iberville et Saint-Athanase reprochent à la grosse ville voisine, Saint-Jean, de les avoir abandonnés alors qu'ils espéraient mettre en commun leurs ressources.



JOUR 24

VENTE TROTTOIR

LA BELLE ÉPOQUE

NOMBREUX
RABAIS

ET

GROUPE DE
MUSIQUE DIXIE
SUR LA
PROMENADEDU
27 JANVIER
AU
8 FÉVRIERPLACE
VERSAILLES
LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE

PLUS DE 235 MAGASINS

TUNNEL LAFONTAINE ET RUE SHERBROOKE EST



RADISSON

2506260

NUNN
BUSH®Votre Choix 124⁹⁹Bottes d'hiver Nunn Bush imperméables et chaudement doublées d'agneau véritable. Tout ce qu'il vous faut cet hiver...
Ord. 150\$ à 180\$

A. Gold

960, Ste-Catherine O. • La Place Vertu • Entrepôt, 2050-2056 Bleury •
Galerias d'Anjou • Les Promenades St-Bruno • Centre Rockland •
Mail Champlain, Brossard • Carrefour Laval • Fairview Pte-Claire •
Place Ste-Foy, Québec • No. 11, rue York, Ottawa

Rive-Sud / Montérégie

Plusieurs écoles sont encore fermées

Voici les informations les plus récentes ayant été communiquées au ministère de l'Éducation au sujet de la reprise des cours.

ARGILE BLEUE (514) 467-9323

Les cours reprennent aujourd'hui dans les écoles Polybel, Ozias-Leduc, Marie-Rose, Le Tournesol et De l'Amitié. Le transport scolaire est assuré sur tout le territoire et dessert également les institutions privées de Saint-Hyacinthe. Les cours reprendront lundi pour les adultes inscrits au Centre de formation du Richelieu.

DAVIGNON (514) 263-8517

Toutes les écoles sont ouvertes à l'exception de l'école Saint-Léon.

DES RIVIÈRES (514) 293-5358

Les cours reprennent aujourd'hui dans toutes les écoles. Le transport scolaire sera assuré aux heures habituelles.

DISTRICT DE BEDFORD (514) 266-0944

L'école de Clarenceville demeure fermée. Les parents sont priés de composer le 294-2222 pour connaître la date de sa réouverture.

GOÉLAND (514) 444-4484

Les cours sont suspendus jusqu'à nouvel ordre dans les écoles de Napierville et de Saint-Bernard-de-Lacolle.

IBERVILLE (514) 347-8556

Le personnel des écoles Sacré-Coeur, Chabanel, Laflamme et Saint-Alexandre est attendu aujourd'hui. Les cours reprendront demain. La situation des autres

écoles sera évaluée quotidiennement.

MARIEVILLE (514) 460-2181

Les cours reprennent aujourd'hui aux pavillons Saint-Joseph et Curé-Martel de l'école de Richelieu. La situation sera évaluée quotidiennement pour les écoles des autres municipalités.

PROVENÇAL (514) 469-3112

Les employés des écoles et du centre administratif doivent entrer au travail aujourd'hui. Les écoles devraient rouvrir lundi.

SAINT-HYACINTHE (514) 773-8401

Les cours reprennent aujourd'hui aux écoles Maurice-Jodoin, Roméo-Forbes et Casavant ainsi qu'au pavillon Drouin de l'école René-Saint-Pierre (ISPJ) et au pavillon Raymond. Les activités reprennent aussi dans les Centres jeunesse de la Montérégie.

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (514) 359-6411

La situation des écoles sera évaluée aujourd'hui.

SOUTH SHORE (514) 672-4010

L'école St. Johns ouvre ses portes aujourd'hui (à noter qu'il n'y aura pas de service de cafétéria). Les écoles Cedar et Mountainview n'ouvriront probablement que lundi.

Pour les 15 autres commissions scolaires de la Montérégie, les activités ont déjà repris normalement. Veuillez noter qu'il est plus prudent d'écouter la radio avant d'envoyer ses enfants à l'école.

Cris de joie à Marieville

MARTHA GAGNON

En voyant s'allumer les premiers lampadaires de la rue principale à Marieville hier soir, des citoyens ont sauté et poussé des cris de joie.

« Une atmosphère de carnaval », selon Mme Lise Bergeron, qui réintégrait enfin sa maison avec son mari et son fils. « L'émotion est tellement intense que je ne trouve pas les mots pour l'exprimer. Même le fluorescent au-dessus de l'évier me semble extraordinaire. »

L'électricité est apparue dans les premières résidences vers 18 h. En fin d'après-midi, le maire, Sylvain Lapointe, s'était rendu au poste de transformation local pour s'assurer que la mise sous tension avait bel et bien été effectuée. Lui aussi se retenait pour ne pas sauter de joie. « Après plus de 20 jours, on n'ose pas y croire. Mais c'est bien vrai », répétait-il. La majorité des résidences devraient être alimentées dans les prochaines 24 heures.

« Au cours des derniers jours, les activités économiques avaient heureusement repris dans nos grandes entreprises grâce à des génératrices, explique M. Lapointe. Les Outils Gladu, la fromagerie Béatrice Parmalat et les Papiers Rouville emploient à elles seules environ 300 personnes. Les commerçants et industriels ont démontré une grande solidarité. »

Le retour de l'électricité ne change toutefois rien aux critiques du maire à l'égard de la Sécurité publique, qu'il a blâmée publiquement dès le début de la panne. « J'ai bien hâte de présenter mon rapport au prochain ministre de la Sécurité publique, dit-il ironiquement. Car je doute qu'il puisse conserver son poste. Encore mardi, j'étais renversé de voir le ministre Pierre Bélanger se présenter devant des maires et des sinistrés à Mont-Saint-Grégoire en cravate et complet chic comme s'il s'agissait d'un banquet. Une image tout de même révélatrice. »

M. Lapointe ajoute qu'il est toujours plus facile de décocher des



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

Le maire de Marieville, Sylvain Lapointe, et le représentant de la Sécurité publique, Denis Prévost, étaient fiers de constater que le poste de transformation local avait été rebranché, hier.

flèches vers celui qui est en haut de la pyramide. « Mais il y en a d'autres aussi qui méritent des critiques, comme le sous-ministre, Florent Gagné. En pleine crise, devant une quarantaine de maires à Saint-Jean-sur-Richelieu, il a tenté durant plusieurs minutes de donner une définition de ville-sinistrée d'après la loi et son petit cahier administratif. L'heure était aux décisions et pas aux définitions. »

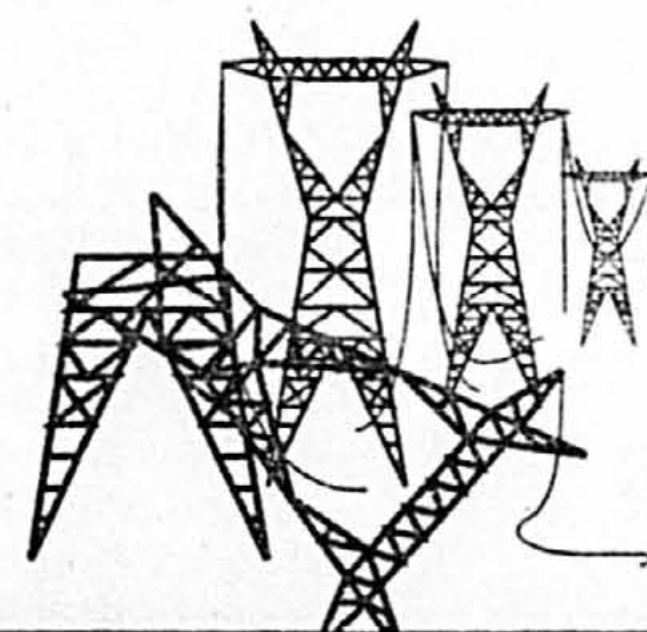
Le maire n'a toutefois que des bons mots à l'égard de Denis Prévost, le représentant de la Sécurité civile qui a finalement été chargé de coordonner les activités sur le terrain. « Il a été efficace », dit-il.

Heureux d'avoir recouvré le cou-

rant, le maire de Marieville craint que les autres municipalités moins chanceuses se sentent plus isolées. « Il ne faut pas les oublier, dit-il. Même Hydro-Québec parle de l'avenir, alors que des gens sont encore privés de courant. Et notre ministre Bélanger est déjà rendu au bilan. »

Plus les semaines passent et plus les susceptibilités sont grandes. À l'hôtel de ville hier, certains allaient même jusqu'à reprocher aux médias d'utiliser le mot abonnés, un terme froid et administratif, plutôt que personnes ou sinistrés.

« Ce ne sont pas des abonnés, mais du vrai monde. Essayons de ne pas l'oublier », explique M. Lapointe.



JOUR 24

29 janvier au 1^{er} février

4 JOURS SEULEMENT!

Le solde D'hiver audio & vidéo

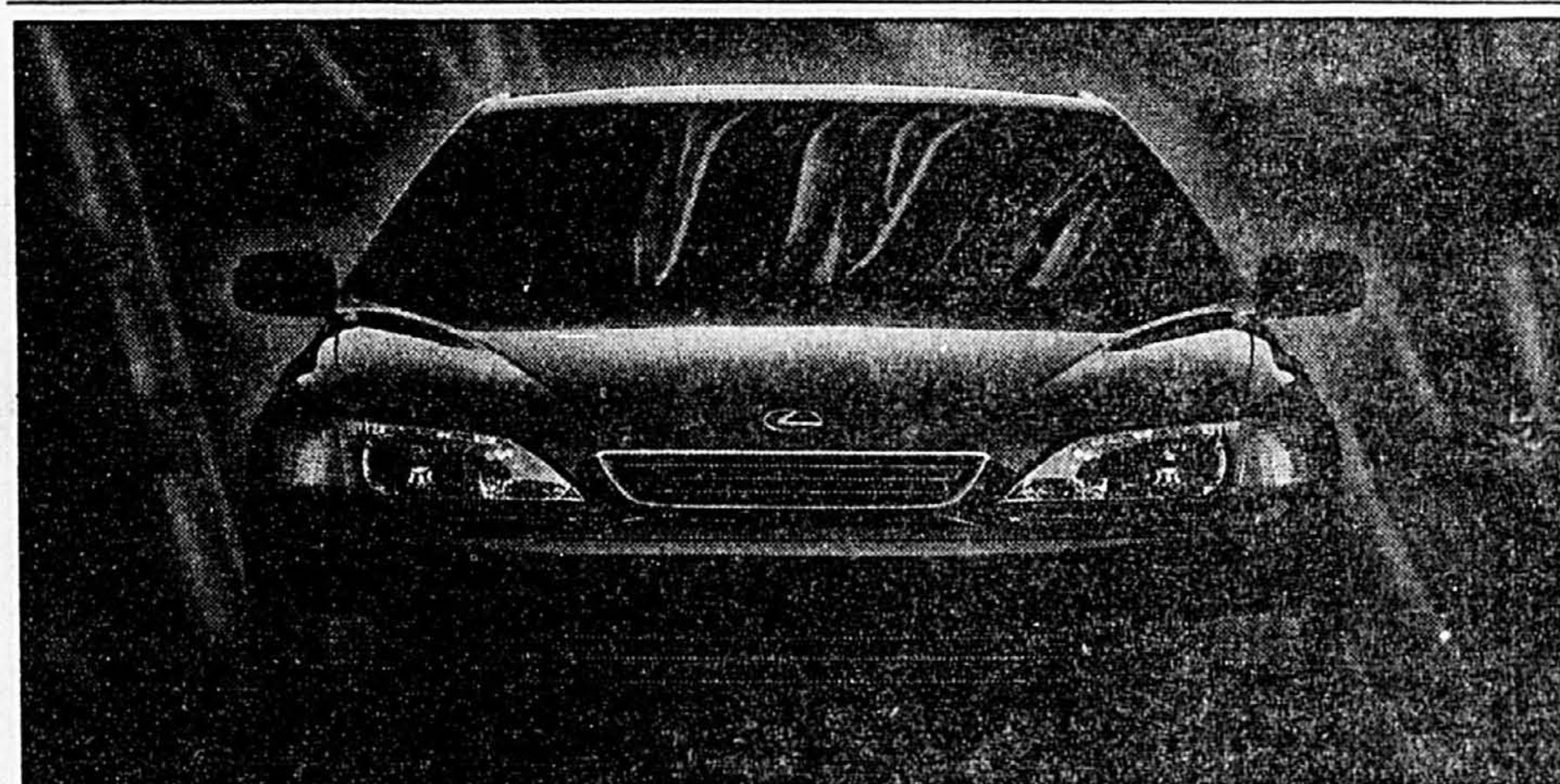
Tout, tout, tout à des prix incroyables... nous faisons de la place pour les nouveaux modèles!

Téléviseurs, magnétoscopes, haut-parleurs, caissons d'extrêmes-graves, ensembles cinéma maison, lecteurs CD, mini-chaînes, écrans géants, amplificateurs, récepteurs, lecteurs DVD, platines à cassette, lecteurs de disque au laser, câbles, écouteurs et beaucoup plus.

Le nouveau concept

audio centre

9100 boul. Cavendish (face à Ikea) Saint-Laurent
(514) 731-2772 • www.audiocentre.com



Pouvez-vous vous offrir le luxe de rater une telle occasion ?

Lexus ES 300 1998 : du luxe à revendre à un taux de 4,8 %

Raffinement et performance : voilà ce que vous offre cette berline sport de luxe. Habitacle spacieux et silencieux. Cuir souple et garnitures en noyer. Puissant moteur V6 de 200 chevaux. Le pur plaisir de conduire en toute sécurité.

Rassurante avec ses coussins gonflables avant et latéraux. Agile grâce aux systèmes avancés de

suspension et de traction assurant stabilité, confort et tenue de route. La ES 300 démontre avec quelle habileté Lexus relève le défi de construire les meilleures voitures au monde.

Alors, sautez sur cette occasion de luxe sans faire sauter la banque.



Taux de location* ou de financement** **4,8 %**

498\$ par mois¹ En vigueur jusqu'au 2 mars 1998

Lexus Toyota Gabriel
3333, Côte-de-Liesse, St-Laurent
(514) 748-7777

Spinelli Lexus Toyota
561, boul. St-Joseph, Lachine
(514) 634-7171

Vimont Lexus Toyota
255, boul. St-Martin Est, Laval
(514) 668-2710

Offre applicable sur la location ou le financement d'une Lexus ES 300 1998 à suffixe B neuve auprès de Toyota Crédit Canada sur approbation de crédit. Livraison avant le 2 mars 1998. Véhicules en stock chez le concessionnaire seulement. Les frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance, de transport et de livraison ainsi que les taxes sont en sus.
*1 PAIEMENT TYPE : 498 \$/mois sur 48 mois à un taux de location de 4,8 %. Dépôt de 6 375 \$ ou échange équivalent. Limite de kilométrage de 96 000 km (soit 4 par km excédentaire). Coût total de la location : 30 279 \$. À la fin du bail, retournez le véhicule au concessionnaire ou achetez-le pour 21 832 \$. Premier paiement et dépôt de sécurité de 575 \$ (remboursable) requis à la livraison.
** EXEMPLE DE FINANCEMENT : 20 000 \$ à 4,8 % annuellement à raison de 458,78 \$ par mois sur 48 mois. Coût d'emprunt : 2 021,44 \$. Coût total du prêt : 22 021,44 \$. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Le fauteuil Sophie. Le confort de la plume, assez d'espace pour s'y blottir à deux... Changement de « look » en un tour de main. Tout ça et plus... Un vaste choix de tissus. Aussi offert en sofa et causeuse.

Sophie

VENTE Sans...

Avec... Une foule de spéciaux en magasin...

6320, rue St-Hubert, Montréal (Qc) (514) 271-4787

JAYMAR • SIMMONS • VIA • SHERMAG • MIRANI • NADEAU • HPL 2594718

10 **Poplaw** meubles DEPUIS 1948

Bye Bye cigarette

J'ai décidé de cesser de fumer... C'est pas facile, j'en sais et à l'Association Pulmonaire du Québec, on le sait aussi! C'est pourquoi il existe une assistance téléphonique en composant le : **1-888-POUMON-9**

Faites comme moi, dites « bye bye la cigarette! ».

Allez-y, faites-le... C'EST GRATUIT

1-888-POUMON-9
1-888-768-6669

Association pulmonaire du Québec

« La récente tempête de verglas a causé de graves difficultés économiques à bon nombre de nos clients. Nous devions faire quelque chose... »

Holger Kluge, président

La Banque CIBC annonce la création d'un Fonds de secours CIBC aux victimes de la tempête de verglas de 50 millions de dollars.

Si vous avez éprouvé des difficultés financières à la suite de la récente tempête de verglas qui s'est abattue sur l'Est du pays, nous pouvons vous aider.

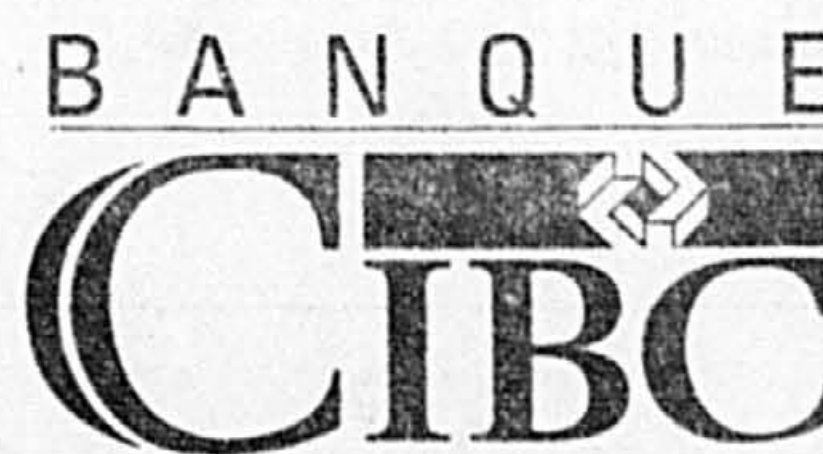
Le Fonds de secours CIBC aux victimes de la tempête de verglas offre des marges de crédit, sans intérêt initial, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ à nos clients de la PME et du secteur agricole. Les particuliers peuvent quant à eux se prévaloir d'une marge de crédit pouvant atteindre 10 000 \$.

Votre marge de crédit du Fonds de secours CIBC aux victimes de la tempête de verglas présente certains avantages spéciaux :

- les 3 premiers mois sans intérêt;
- les 3 mois suivants au taux d'intérêt de base;¹
- aucun paiement exigé durant les 3 premiers mois;
- le paiement des intérêts seulement durant les 4^e, 5^e et 6^e mois;
- aucuns frais d'ouverture ni frais mensuels durant les 6 premiers mois;²
- les normes de crédit minimales sont acceptables.³

Si vous désirez de l'aide concernant votre hypothèque, votre prêt ou votre compte CIBC-VISA*, nous pouvons vous proposer d'autres mesures, y compris le report des paiements.

Pour vous inscrire, communiquez avec votre centre bancaire ou appelez le 1 800 465-CIBC (2422) pour plus de renseignements.



VOIR LOIN... UNE TRADITION^{MC}

¹ Le taux de base est égal au taux de base de la Banque CIBC qui peut être modifié à l'occasion sans préavis au client. ² S'applique seulement aux clients de la PME et du secteur agricole. ³ Tous les prêts sont soumis aux normes habituelles de crédit et aux conditions particulières du Fonds de secours; informez-vous. * Banque CIBC, titulaire de licence de cette marque. ^{MC} Marque de commerce de la Banque CIBC.

Les élus accueillent fraîchement le projet de fusion des sociétés de transport de Perreault

MARTIN PELCHAT

L'empressement du ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, à mener à bien son projet de fusion des trois sociétés de transport, et son évaluation jugée très optimiste des économies attendues de cette fusion, ont soulevé hier les critiques acerbes des élus de la région.

Le président du conseil d'administration de la STCUM, Yves Ryan, affirme même que les revenus supplémentaires escomptés par le ministre semblent surtout s'appuyer sur une augmentation des tarifs pour plusieurs usagers, notamment aux extrémités est et ouest de l'île de Montréal.

M. Ryan accuse en outre le ministre de mener « in vitro » son projet, sans impliquer véritablement les élus et les experts des sociétés de transport. En procédant ainsi, dit-il, il ne fait que favoriser les « querelles de clocher ».

« Il devrait amender son approche s'il veut éviter de donner lieu à un avortement du type de celui de la Commission de dévelop-

pement de la métropole, avertit M. Ryan, qui rappelle par ailleurs ne pas être opposé au principe d'examiner la fusion. Mais je ne suis pas prêt à me prononcer parce qu'il n'y a pas d'étude valable de faite. »

Le président du conseil de la STRSM et maire de Longueuil, Claude Gladu, demande quant à lui carrément au ministre de « laisser tomber » et de chercher d'autres voies.

Les sociétés pourraient d'ailleurs réaliser une bonne partie des économies attendues sans fusionner, mais en mettant en commun des services, dit M. Gladu, non sans souligner que la STRSM se tire déjà assez bien d'affaire, car ayant réduit sa dette à zéro, elle s'apprête à annoncer aujourd'hui même, dans son nouveau budget, une diminution substantielle des quotes-parts des villes et un gel des tarifs.

Dans une entrevue publiée dans *La Presse* hier, le ministre Perreault a réaffirmé sa détermination à faire entériner la fusion dès ce printemps. Il a expliqué qu'une étude commune des directeurs des trois sociétés évaluait à près de 55 millions les économies attendues de la fusion.

Mais tant M. Ryan que M. Gladu contestent la lecture que fait le ministre du rapport des directeurs. Car sur les 52 millions esti-

més, 8,4 millions seulement proviendraient de la rationalisation administrative proprement dite et de l'élimination des doublons.

Le reste, soit quelque 43 millions, est constitué d'« opportunités » qui dépendent entre autres du succès des gestionnaires à harmoniser — en collaboration avec les syndicats — les conventions collectives. Une somme de 18 millions pourrait en outre provenir de nouveaux revenus générés, mais sur trois ans, par une tarification basée sur la distance.

« C'est dommage qu'il joue avec les chiffres », lance Claude Gladu, en ajoutant que certaines économies se transformeront en coûts supplémentaires si les conditions de travail de la STCUM deviennent la norme partout, comme on peut le prévoir étant donné que les employés y sont plus nombreux. Yves Ryan, lui, dit voir dans le rapport des possibilités de 25 millions et non de 55 millions.

MM. Gladu et Ryan déplorent en outre que le ministre soit aussi peu loquace sur les 55 millions supplémentaires de « nouveau financement » qu'il promet de trouver hors du champ foncier.

« S'il veut vraiment régler des problèmes,

ce sera toujours principalement par le financement plutôt que par les fusions, juge Yves Ryan. C'est la même chose que pour les autres problèmes régionaux. »

La « tornade » Perreault

Bien que d'accord elle aussi avec l'idée d'examiner cette fusion, la Conférence des maires de la banlieue de Montréal dénonce ce qu'elle appelle la « tornade » du ministre Perreault.

« En plus d'occuper les *front pages* de la plupart des quotidiens montréalais et de se présenter à toutes les tribunes disponibles, le ministre semble, tel un bulldozer, vouloir piloter en navigateur solo ses projets de fusion des trois sociétés de transport et d'élargissement de la CUM », dénonce le président de la conférence, Peter Trent.

« Nous n'acceptons pas un tel mépris des élus et des institutions », ajoute M. Trent, qui demande la mise en place d'un comité de pilotage du projet formé des élus concernés.

Le maire de Westmount estime lui aussi que l'étude préliminaire sur laquelle s'appuie M. Perreault « ne permet pas de conclure si rapidement au bien-fondé du projet et aux économies substantielles annoncées par le ministre ».

La privatisation de la STL peut être évitée, estime le maire Vaillancourt

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, croit qu'il est encore possible à la Société de transport de Laval (STL) de récupérer la somme de 5,2 millions qu'elle s'est fixée en modifiant les conditions de travail de ses chauffeurs.

« Si la STL réussit à récupérer cette somme, elle va pouvoir continuer à agir seule et nous n'aurons plus besoin de penser privatisation ou fusion », a expliqué M. Vaillancourt, hier à *La Presse*.

Il soutient que depuis peu, le syndicat des chauffeurs démontre une nouvelle ouverture d'esprit qui pourrait faire reprendre les négociations avec satisfaction pour les parties.

« Pour moi, une fusion était, et est encore, la dernière chose que je souhaite. J'ai présenté quatre propositions pour remettre la STL sur la bonne voie sans pénaliser les usagers : récupérer les 5,2 millions, offrir la gestion de la STL aux employés de la STL seuls ou en partena-

riat avec l'entreprise privée, et la privatisation. La fusion arrive en dernier resort », a-t-il précisé.

Référendum

Quant à l'autre projet lancé par le ministre Robert Perreault d'avoir une CUM élargie, M. Vaillancourt se dit complètement contre cette idée et que s'il le fallait, il tiendrait un référendum auprès de la population de Laval.

« Cette idée du ministre m'inquiète, ajoute-t-il. La CUM a été fondée pour la police et l'épuration des eaux. Ici, nous avons une police bien établie ainsi qu'un programme d'épuration des eaux. Nous n'avons besoin d'aucun des services offerts par la CUM, la seule chose est que Laval devra payer si jamais elle joint le club de la CUM. »

« Élargir le territoire de la CUM ne réglerait rien au problème actuel. Ça ne ferait qu'étendre une structure qui est actuellement remise en question sur le

territoire de l'île de Montréal. Je rappelle qu'il existe déjà 200 unités structurelles, organismes privés et publics dans la grande région métropolitaine. Élargir la portée de la CUM n'en diminuerait pas d'autant le nombre. »

De son côté, Philippe Garceau, conseiller d'opposition sous la bannière d'Option Laval, est complètement contre l'intégration de Laval à la CUM. « Laval, affirme-t-il, est autonome et il n'y a aucun avantage pour les Lavallois à se joindre à la CUM. »

Pour ce qui est de la fusion des sociétés de transport, il pense que si ça fonctionne réellement bien sur la Rive-Sud, la STL pourrait être celle qui en bénéficierait le plus car elle fait face à des difficultés financières.

Pour Maurice Clermont, d'ELAN, le ministre Perreault n'a pas à dicter la ligne de conduite de Laval, tant en ce qui concerne la CUM agrandie que la fusion des sociétés de transport. « Les Lavallois sont capables de décider eux-mêmes de leur bien-être », a-t-il conclu.

Les syndicats exigent un débat public

PAUL ROY

La décision du ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, de réaliser rapidement le projet de fusion des trois sociétés de transport en commun de la région suscite des questions dans le monde syndical.

À la CSN, qui représente les employés d'entretien de la STCUM et de la STRSM (Rive-Sud) et tous les employés syndiqués de la STL (Laval), on veut savoir si la fusion amènera une plus grande efficacité, si elle entraînera des économies réelles et si elle constitue la solution la plus avantageuse en matière de préservation de l'emploi.

D'où l'utilité d'un débat public sur la question, souligne la vice-présidente Claudette Carboneau.

« L'automne dernier, nous avons eu une rencontre avec M. Perreault, précise-t-elle. À ce moment-là, on nous a parlé d'économies de 30 millions. Là, il parle de 55 millions. On pourrait-tu savoir ? »

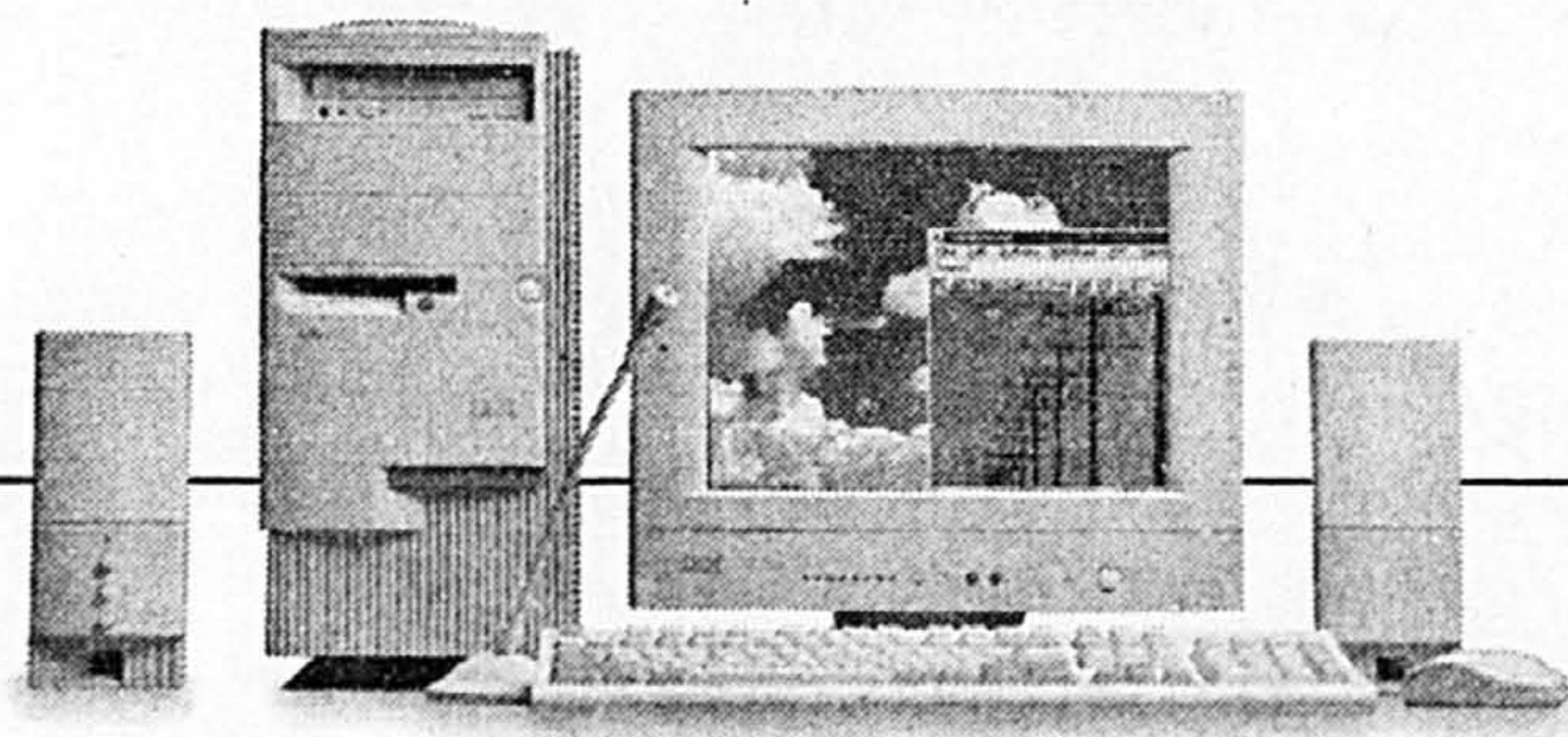
Mme Carboneau signale qu'il devait y avoir un suivi à la rencontre de l'automne. « On a communiqué avec le ministère, mais on attend toujours. Alors quand on apprend qu'il est parti à la vitesse grand V pour concrétiser son projet... » Quoi qu'il advienne, les syndicats exigeront le respect des conventions collectives et le maintien du maximum d'emploi.

INSTALLATION À DOMICILE SANS FRAIS.

(C'EST LA MAISON QUI VOUS L'OFFRE.)

Simplifiez-vous la vie en profitant de l'installation à domicile sans frais offerte à l'achat d'un système IBM ou Ambra. Voyez les détails en magasin.

- Un représentant qualifié se présentera à votre domicile ou à votre bureau pour installer rapidement votre système.
- Vous pouvez obtenir un rendez-vous à un moment qui vous convient.
- Vous profitez d'un service personnalisé des plus attentionnés.

APTIVA^{MC} E06 IBM

• Processeur MMX^{MC} 6X86 P166 MHz • Mémoire RAM¹ de 24 Mo • Disque dur de 2,5 Go • Vidéo plein écran MPEG • Graphiques 3D avec puce Rage II+ de ATI • Son 3D • Modem de 56 kbps • CD-ROM 24X max² • Écran couleur IBM de 15 po³ • 90 jours ou 90 heures sur Internet⁴ • Centre de communication RingCentral^{MC} • Windows^{MC} 95, Lotus^{MC} SmartSuite^{MC}, logiciel AntiVirus IBM • Programme exclusif Privilèges du propriétaire IBM^{MC} • Service d'installation à domicile

Prix : 1 899 \$

Modèle anglais Aptiva E05 IBM également offert

APTIVA^{MC} S6F IBM

• Processeur Pentium^{MC} II de 266 MHz • Mémoire SDRAM de 32 Mo • Disque dur de 6,4 Go • Modem de 56 kbps • CD-ROM 24X max² • Écran couleur multimédia de 15 po³ • Centre de communication RingCentral • 180 jours ou 180 heures sur Internet⁴ • Aptiva Internet Suite avec Netscape Navigator^{MC} à commande vocale • Aptiva Photo Director d'IBM et imagerie numérique de Kodak • Haut-parleurs Bose avec son ambiophonique numérique Dolby • Vidéo plein écran MPEG 1 • Souris ScrollPoint^{MC} exclusive à IBM • Clavier avec boutons de raccourci • Windows 95, Lotus SmartSuite, logiciel AntiVirus IBM • Offre d'encyclopédie multimédia WorldBook • Scanneur couleur à plat IBM • Imprimante couleur à jet d'encre Lexmark 2050 • Choix d'une de nos six «Super-offres» • Programme exclusif Privilèges du propriétaire IBM^{MC} • Service d'installation à domicile

Prix : 3 999 \$

Modèle anglais Aptiva S61 IBM également offert

Prix en vigueur jusqu'au 4 février 1998. Les quantités sont limitées. Les PC dans cette annonce sont livrés avec un système d'exploitation. Les écrans et haut-parleurs peuvent être légèrement différents de ceux qui sont illustrés ci-dessus. IBM, Aptiva, Privilèges du propriétaire et RingCentral sont des marques de commerce ou des marques déposées d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltd. Pentium est une marque déposée, et MMX est une marque de commerce d'Intel Corp. Windows est une marque déposée de Microsoft Corp. Lotus est une marque déposée, et SmartSuite est une marque de commerce de Lotus Development Corp. Ambra est une marque de commerce d'ICPI. 1. La mémoire vidéo RAM expose 1 ou 2 Mo de mémoire vive. 2. Vitesse de lecture réelle varie et est souvent inférieure à la vitesse maximale permise. 3. La grandeur de l'image mesurée en diagonale varie selon le modèle. 4. Des frais d'interurbain s'appliquent aux appels faits à l'extérieur des zones d'appel local qui sont : Victoria, Vancouver, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Burlington, Cambridge, Guelph, Hamilton, Hespeler, Kingston, Kitchener, London, Oshawa, Ottawa, Pembroke, Toronto, Waterloo, Montréal, Québec, Moncton, Amherst, Antigonish, Bridgewater, Halifax, Kentville, Lawrencetown/Middleton, New Glasgow, Port Hawkesbury, Shubenacadie, Sydney, Truro, Windsor, Wolfville et Yarmouth. Cette offre est disponible seulement par l'entremise d'ISTAR. © IBM Corporation, 1998. © IBM Canada Ltd., 1998. Tous droits réservés.



VISITEZ NOTRE MAGASIN VIRTUEL
www.can.ibm.com/lamaison

LA MAISON
INFORMATIQUE

IBM



POUR EN SAVOIR PLUS, FAITES LE
1 800 267-9077, poste 954

MONTRÉAL

Centre Eaton, 705, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél.: (514) 282-1671

LAVAL

1789, boul. Saint-Martin Ouest
Tél.: (514) 686-9266

Laval / Laurentides / Lanaudière

Le siège de la CS des Samares toujours controversé

ISABELLE HACHEY

Malgré les représentations du ministre Guy Chevrette auprès de sa collègue Pauline Marois, il est fort probable que le ministère de l'Éducation n'interviendra pas dans le dossier controversé de la future commission scolaire des Samares, dans la région de Lanaudière.

À deux reprises, le 16 décembre et le 20 janvier, les 13 commissaires du conseil provisoire ont retenu, par vote, la municipalité de Saint-Félix-de-Valois pour établir le centre administratif des Samares, issu de la fusion des trois commis-

sions scolaires de la région.

Mais ils demeurent divisés et, dans la région, le débat soulève les passions depuis des semaines. Dans les médias locaux, on s'est engagé dans une inextricable guerre de chiffres : certains commissaires croient dur comme fer que Saint-Félix-de-Valois constitue un choix avantageux, d'autres estiment que le choix Joliette épargnerait au moins 700 000 \$ aux contribuables.

Un chiffre contestable, selon l'attachée de presse de Mme Marois, Christiane Miville-Deschênes. « A

la lumière des premières études que le ministère a fait, ce n'est pas de cet ordre-là. Comme la décision appartient toujours au conseil provisoire, et comme les commissaires demeurent toujours des élus, impuables devant leur population, ça les regarde cette décision-là », explique-t-elle.

Le ministère de l'Éducation s'était penché sur la décision des commissaires, il y a quelques semaines, et se promettait de les rapeler à l'ordre si des sommes importantes étaient en jeu. Vérification faite, il semble que les diffé-

rences soient minimes, et que le ministère n'aura pas à se mêler au débat qui s'envenime.

Lundi, le conseil provisoire a démis de ses fonctions la vice-présidente du conseil, Danielle Durand, par « manque de respect et de loyauté », selon un autre commissaire « dissident », Christian Peron. Le président du conseil provisoire, Bernard Lacasse, est favorable à Saint-Félix.

Le ministre Chevrette, député de Joliette, a rencontré Mme Marois à deux reprises pour la sensibiliser à ce litige qu'il estime « sous-tendu

par une aversion sentie envers la capitale régionale », écrivait-il dans une longue lettre à la ministre, le 17 décembre. Il y soulignait notamment que c'était la première fois, en 21 ans de vie politique comme député de Joliette, qu'il voyait une décision motivée par des « arguments aussi peu rationnels ».

Il a aussi passablement écorché Gilles Baril, député de Berthier en faveur de Saint-Félix, dans les médias locaux. Le député Baril et M. Lacasse ont envoyé à leur tour une lettre à Mme Marois, hier, pour vanter les mérites de Saint-Félix.

De l'espoir à la STL

MARTIN PELCHAT

La Société de transport de Laval pourrait renoncer aux importantes coupes de service et aux mises à pied qu'elle devait imposer en mars.

La Presse a en effet appris que la STL était prête à suspendre ces mesures dans le cadre d'une reprise éventuelle des pourparlers avec les chauffeurs afin d'identifier, d'ici le premier août, des économies opérationnelles de 5,2 millions.

Au moment de mettre sous presse, hier soir, les chauffeurs étaient d'ailleurs réunis en assemblée extraordinaire afin de se prononcer sur une réouverture des discussions, discussions qui viseraient en outre à contrer la fusion des trois sociétés de transport, que le ministre d'État à la Métropole, Robert Perreault, souhaite faire entériner au printemps.

Le 27 novembre dernier, les chauffeurs de la STL ont rejeté à 95 % les concessions exigées d'eux par la direction, malgré la menace de 80 mises à pied. La STL est aux prises avec un manque à gagner de cinq millions et espérait convaincre les chauffeurs d'accepter le régime des heures brisées (amplitude) et l'affectation sur plusieurs trajets (interligne).

Devant cet échec, la STL a annoncé le 10 décembre qu'elle abolirait en mars six circuits et mettrait à pied 60 chauffeurs et 12 employés d'entretien. Les avis de licenciement ont été expédiés aux employés visés après les Fêtes.

De récents développements ont toutefois remis en question ces mesures. Si les chauffeurs donnent leur aval à la reprise des pourparlers, les parties reprendront sur d'autres bases l'étude des politiques opérationnelles de la société, dont les coûts d'opération sont supérieurs à ceux de la STCUM et de la STRSM.



CLIMATISEUR DE SÉRIE



FINITION REMARQUABLE PROPRE À TOYOTA



SIÈGES À DOSSIERS RABATTABLES FORMANT TABLE

Pour faire le plein plus rapidement.



LA SIENNA DE 4 PORTES, BIEN ÉQUIPÉE, À COMPTER DE

26 808 \$*

4,8 % TAUX OFFERT EN CE MOMENT MAXIMUM DE 60 MOIS

C'EST SI PRATIQUE UNE PORTE COULISSANTE DU CÔTÉ CONDUCTEUR... MAIS LA SIENNA VOUS OFFRE BEAUCOUP PLUS QUE LA COMMODITÉ. LE SYSTÈME ABS, LE MOTEUR V6 DE 194 CH ET LE CLIMATISEUR FONT PARTIE DES NOMBREUSES CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE. ET À UN PRIX AUSSI AVANTAGEUX, VOUS POUVEZ VOUS PERMETTRE BIEN DES AVANTAGES À LA CARTE. AVEC LA SIENNA, VOUS BOUCLEZ VOTRE BUDGET SANS VOUS SERRER LA CEINTURE!

SIENNA
LA QUALITÉ, C'EST LA LIBERTÉ

CRÉDIT TOYOTA
Financement Toyota

Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux.

Plans de financement de Crédit Toyota. Approbation du crédit requise. Offre s'appliquant aux modèles Toyota Sienna CE 1998 neufs, livrés au plus tard le 31 mars 1998. Exemple : 20 000 \$ à un taux de 4,8 % par année = mensualités de 375,59 \$ pendant 60 mois. Frais d'emprunt de 2 535,40 \$. Coût total du prêt : 22 535,40 \$. * P.D.S.T. de la Sienna CE 4 portes 1998 de Toyota (2119CS-A). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Transport, préparation, immatriculation, assurances et taxes en sus. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour tous les détails.

TOYOTA

www.toyota.ca | 888 TOYOTA-8

loto-québec résultats

649 Tirage du 98-01-28

1^{er} numéro 2^e numéro

956670 558955
10 000 \$ 10 000 \$

3^e numéro 4^e numéro

832466 905907
10 000 \$ 100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

649 Tirage du 98-01-28

1 2 30 31 34 49

Numéro complémentaire: 40

49 Tirage du 98-01-28

12 26 28 30 33 34

Numéro complémentaire: 19

GAGNANTS	LOTS
6/6	0
5/6+	0
5/6	23
4/6	932
3/6	18 328
Ventes totales: 519 237,50 \$	

Banco Tirage du 98-01-28

4 6 9 12 15

21 24 26 31 32

33 36 40 41 42

46 49 56 64 69

Extra Tirage du 98-01-28

NUMÉRO 305624

Quotidienne Tirage du 98-01-28

3 4

988 1379

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Nous aimons trop l'individu pour lui mesurer son espace vital.



*Chez Air France, votre confort nous tient à cœur.
C'est pourquoi l'Espace 127 vous offre un large
fauteuil qui s'incline à 127°, angle que prend
naturellement le corps en état d'apesanteur, un écran
vidéo personnel vous permettant de profiter d'un grand
choix de films et un casque compensateur de bruit.
Laissez-vous transporter dans la dimension Air France
et découvrez le confort sous tous ses angles.*

**AIR FRANCE**

GAGNER LE CŒUR DU MONDE

